VOLUME XVII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 22 JANVIER 1930 NUMERO 34

LA LIBERTÉ

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada ... $2..
Etats-Unis ...
Europe ...

Téléphone 21 817
Publié par CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

LA CONFERENCE NAVALE S'EST OUVERTE A LONDRES HIER MATIN

Ce qui a été fait jusqu'ici pour régler le problème du désarmement naval entre les puissances — Va-t-on aboutir à un accord?

Londres. — Les représentants de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis, du Japon, de la France et de l'Italie se sont réunis hier, le 21 janvier, dans un effort pour inculquer un nouvel esprit dans le problème de désarmement naval. C'est un événement historique. Le roi George V était présent et a ouvert la conférence.

Les délégués se sont assemblés d'abord dans la galerie royale de la chambre des lords, où récemment le prince de Galles a reçu les décorés de la croix Victoria. Les délibérations se continueront au palais St. James et auront à disposer d'un document important. C'est un accord provisoire conclu lors des conversations anglo-américaines, en vertu duquel la Grande-Bretagne accepte la parité navale avec les Etats-Unis et renonce en principe à ses prétentions séculaires de maîtresse des mers.

La tâche des délégués n'est pas facile. Les plus optimistes hésitent à prédire un plein succès dans les négociations sur la réduction des armements.

Coup d'oeil en arrière

La conférence navale de Washington de 1922 limita les géants des mers, mais ne changea rien dans les croiseurs de dix mille tonneaux ou au-dessous. Ce fut la fin de la concurrence sur les cuirassés, mais indirectement cela amena la concurrence sur les croiseurs. Le monde est maintenant menacé d'une course aux croiseurs. Telle était la situation quand, au cours de l'été de 1927, les Etats-Unis convoquèrent une seconde conférence. A celle de Washington, on s'était entendu sur un congé naval de dix ans dans les cuirassés et les croiseurs. La conférence de Genève avait pour but de donner une extension aux clauses de la convention de Washington, en les appliquant aux bateaux légers, et de metre fin à la course aux croiseurs. La Grande-Bretagne et le Japon acceptèrent l'invitation, la France et l'Italie la déclinèrent, se contentant d'envoyer des observateurs. La conférence échoua.

Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ne purent s'entendre sur les moyens de limiter la construction des croiseurs, et la conférence tripartite de Genève fut une des plus grandes faillites de l'histoire.

La commission préparatoire de la Société des Nations prépara une convention de désarmement, sur terre, sur mer et par air. Elle s'assembla, s'ajourna pour se réunir encore, mais n'arriva à rien de définitif. La France voulait une réduction navale sur une base de tonnage global et la Grande-Bretagne était en faveur de la limitation par catégories. Il y eut compromis privé qui fut soumis aux Etats-Unis et rejeté par eux, puis prit fin presque aussitôt.

Nouvelle étape

Le pacte Kellogg marqua une nouvelle étape. En vertu de ce pacte, cinquante-cinq nations renoncèrent à la guerre comme instrument de politique nationale. Lorsque Ramsay MacDonald fut porté au pouvoir, il fit figurer en tête de son programme les questions de désarmement et d'emploi. Il entama alors une série de conversations avec l'ambassadeur Dawes et ces conversations se continuèrent avec le président Hoover, dans les collines de la Virginie. Les deux hommes se basèrent sur le pacte Kellogg. Comptant que la guerre entre les deux pays était impossible, on s'entendit sur la parité navale, laquelle doit être un fait accompli le 31 décembre 1936. De part et d'autre, on est en faveur de l'abolition des sous-marins.

C'est maintenant au tour des cinq puissances à étudier les réductions navales à apporter.

UNE ENCYCLIQUE SUR L'EDUCATION

S. S. Pie XI rappelle que l'Eglise doit avoir la première part et l'Etat la dernière

Cité Vaticane. — Sa Sainteté Pie XI a publié une encyclique sur l'éducation des enfants. Dans cette encyclique, le Souverain Pontife rappelle que l'Eglise doit avoir la première part dans l'éducation, la famille la deuxième, l'Etat la dernière.

Après avoir rappelé les grands principes de l'éducation chrétienne, le Souverain Pontife traite de la nécessité d'appliquer de nouvelles théories pédagogiques et des méthodes pratiques modernes à l'éducation catholique.

Au sujet de la part de l'Etat, le Souverain Pontife dit que l'Etat doit éviter tout excès dans l'entraînement physique et militaire des enfants. Le pouvoir temporel ne doit pas plus entrer en conflit avec le pouvoir spirituel que la raison avec la foi. Il doit exister une liberté scientifique en même temps qu'une liberté didactique.

Le Souverain Pontife signale particulièrement, parmi les périls qui menacent l'enfance les livres pornographiques, certaine sorte de cinéma et certaines auditions radiophoniques, lesquelles multiplient et facilitent toutes sortes de lectures, pour ainsi dire, de même que le cinéma facilite toutes sortes de spectacles. Le cinéma et la radio peuvent être d'une grande utilité, mais ils sont trop souvent au service de mauvaises passions.

Le Souverain Pontife s'élève fortement contre le naturalisme pédagogique et tout particulièrement contre ce qu'on appelle éducation sexuelle et coéducation.

Cette encyclique est la troisième en moins d'un mois, comme on sait.

Trois enfants périssent dans les flammes

Ottawa. — Trois enfants ont péri dans les flammes, à Hull. Le feu a pris dans leur logement pendant qu'ils étaient seuls, leur mère étant allée chez le voisin, pour se servir du téléphone. Les victimes sont: Jean-Paul Parisée, 5 ans; Paulette Parisée, 2 ans et demi; Adrienne Parisée, 7 mois.

LA LEGISLATURE EST EN SESSION

Nos députés se sont réunis hier après-midi et se sont mis au travail immédiatement

La législature du Manitoba s'est ouverte hier après-midi, au moment où notre journal allait sous presse. C'est afin d'économiser du temps que l'on a choisi cette année le mardi au lieu du jeudi. L'ajournement habituel de trois jours se trouve supprimé et le débat sur l'adresse s'ouvrira dès aujourd'hui avec les discours du proposeur et du secondeur.

On espère que la session sera terminée pour Pâques, ce qui implique une durée de près de trois mois. La législation nouvelle portera presque uniquement sur l'administration des mines, des forêts, des pêcheries, des terres, des pouvoirs d'eau, etc.

Le transfert officiel des ressources naturelles à la province est fixé au 1er juillet 1930 et coïncidera avec la célébration du soixantenaire de l'entrée du Manitoba dans la Confédération.

Un nouveau député, A.-R. Welch, conservateur, de Turtle Mountain, a été présenté à la Chambre hier. Il a été élu au mois de juin, en remplacement de R.-G. Willis, décédé l'hiver dernier.

Deux sièges sont vacants, celui du juge Robson (Winnipeg), ancien chef libéral, démissionnaire, et celui du Dr Cleghorn (Mountain), libéral décédé. Le premier restera vacant pour le moment, mais l'élection partielle de Mountain a été fixée au 8 février, avec la nomination le 29 janvier. Ivan Schultz, libéral, est jusqu'à présent le seul candidat.

Un sénateur américain qui en veut au Pape

Washington. — Le message contenu dans l'encyclique du Saint-Père touchant les droits en matière d'éducation a soulevé l'ire du sénateur Heflin, de l'Alabama, qui a fait une attaque à fond de train contre les recommandations du Pape Pie XI.

Parlant au Sénat des Etats-Unis, Heflin a déclaré que c'est là une condamnation audacieuse et formelle du système scolaire des Etats-Unis.

NOUVELLES DE PARTOUT

Retour d'une croisière aux Antilles

Montréal. — Leurs Excellences le gouverneur et la vicomtesse Willingdon ont terminé leur croisière de quarante-cinq jours aux Antilles, à bord du "Lady Drake", du "Canadien National". Leurs Excellences sont arrivées à Montréal mercredi, du Nouveau-Brunswick, où elles débarquèrent. Le vicomte et la vicomtesse Willingdon furent environ deux heures à Montréal et partirent ensuite pour leur résidence, à Ottawa.

Kuhutz a été pendu à Régina

Régina, Sask. — Sam Kuhutz a été pendu à la prison locale de bonne heure jeudi matin. Le bourreau Ellis ouvrait la trappe à 12 h. 31 et la mort était constatée huit minutes après.

Kuhutz a été convaincu d'avoir tué, en 1927, un cultivateur d'Ituna, Sask., du nom de Dmytro Bodak. On n'avait que des preuves de circonstances: il s'agissait surtout de prouver que des sous-vêtements trouvés appartenaient à la victime. On dut pour cela faire venir sa veuve de Pologne. Kuhutz n'a fait aucune déclaration avant de mourir. Il est monté sur l'échafaud sans faiblesse.

Vétéran de 106 ans encore très actif

North Bay, Ont. — Pour prouver qu'il était encore actif, à l'âge de 106 ans, John Birch, de Nipissing Junction, qui se proclame le plus vieux bûcheron de l'empire britannique, a fendu avec sa hache plusieurs pièces de bois dur, puis il a scié, sans s'arrêter pour respirer, un billot de 10 pouces de diamètre. Tous les jours, on peut le voir maniant une hache, sur la ferme de son fils, Adam Birch. John Birch est un vétéran de la guerre de Crimée. Il fume continuellement. Il fume même un peu pendant la nuit.

La propagation du chant grégorien dans notre pays

Ottawa. — Un banquet a été offert à Dom Lucien David, bénédictin, prieur de l'Abbaye de Saint-Wandrille et directeur de la "Revue du chant grégorien", par l'Université d'Ottawa. Parmi les convives, on remarquait Mgr Guillaume Forbes et des représentants de toutes les communautés religieuses d'Ottawa et de Hull.

Dom David dit qu'il est heureux de passer par le Canada dans sa campagne en faveur de la propagation du chant grégorien et de sa fidèle interprétation. Le chant grégorien a une place importante dans la liturgie; il est le revêtement mélodique et harmonieux de la parole sacrée et il importe qu'il soit bien exécuté.

Mgr Forbes souhaite à Dom David dans sa tournée à Ottawa et au Canada, tout le succès que mérite la grande oeuvre de la restauration du chant grégorien.

Dom David passera quelques mois au pays et pendant deux semaines, à partir du 28 courant, il donnera des cours publics à l'Université d'Ottawa. Il se retire au scolasticat des Oblats.

L'opinion des femmes dans le monde entier favorable à l'établissement de la paix

Washington. — L'opinion des femmes dans le monde entier est favorable à la cause de la paix et ce facteur jouera un rôle important dans les résultats de la conférence navale de Londres", a déclaré Carrie Chapman Catt, à l'ouverture de la sixième conférence des femmes sur les causes de la guerre et les moyens de la prévenir.

"Nous sommes à un tournant du mouvement pacifiste, a-t-elle ajouté. Dans les premières conférences internationales, l'influence de l'opinion publique ne se faisait pas sentir comme à présent. Maintenant, les diplomates n'oseront pas retourner dans leur pays sans avoir accompli quelque chose pour réaliser la paix mondiale."

L'opinion des Japonaises est illustrée par le fait qu'une pétition, de paix à présenter à la conférence de Londres a été couverte de 180,000 signatures en vingt jours. C'est la première conférence de ce genre qui ait été suivie par les déléguées étrangères. Le Japon, la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne étaient représentés.

Les Juifs veulent un sénateur

Ottawa. — Une importante délégation juive est venue de Montréal pour demander au premier ministre de donner un représentant à l'élément juif dans le sénat.

On mentionne trois noms: MM. A.-J. Freiman, d'Ottawa, Sam Jacobs, député de Montréal, et M. Clavin, de Toronto.

Il y a actuellement 150,000 Juifs au pays, qui n'ont, aux Communes, que deux députés: MM. Sam Jacobs, de Montréal, et A.-A. Heaps, de Winnipeg.

Une filature d'un demi-million qu'on construira à Sherbrooke

Sherbrooke. — M. C.-B. Howard, député au fédéral, vient d'annoncer officiellement l'achat, pour l'"Eastern Canada Silk Corporation", par la firme "Howard Realty Company", d'un terrain d'une étendue de dix acres, situé dans le nord de notre ville.

Le terrain a été payé environ $15,000 et les usines qui s'y élèveront coûteront à peu près $500,000 et constitueront la plus grande filature de soie du Canada.

Lorsqu'elle sera en opération, la filature emploiera cinq cents ouvriers qui feront fonctionner pas moins de 240 métiers. On espère pouvoir commencer les travaux de construction dès le mois de mars afin que les usines puissent être ouvertes dans le courant de l'automne prochain.

Un conseil de M. Taschereau aux autres provinces

Québec. — Dans la conclusion de son premier discours de la session à l'Assemblée législative, M. Taschereau a dit:

"Dieu merci, nous n'avons pas de problème scolaire chez nous. Puisse-t-il en être de même, dans d'autres provinces où on oublie parfois ce qu'on doit aux premiers découvreurs, aux premiers missionnaires, aux premiers défricheurs, aux premiers apôtres civilisateurs de notre pays. Et, si nous avons encore des frères persécutés, c'est un message de sympathie que je leur adresse du vieux Québec, avec nos voeux de bon courage et de succès, et nous disons à tous: Imitez Québec, respectez les minorités, c'est le secret de l'unité du Canada et de sa grandeur future."

Le nouveau président de la "United Grain Growers"

R.-S. Law, secrétaire des "United Grain Growers" depuis 1922 et premier vice-président depuis janvier 1929, a été élu président de cette organisation. Il succède à l'hon. T.-A. Crerar, récemment nommé ministre des chemins de fer. Ce dernier était président de la compagnie depuis 22 ans et six mois.

J.-J. McLellan, Purple Springs, Alta, a été choisi premier vice-président et John Morrison, Yellow Grass, Sask., deuxième vice-président.

L'"United Grain Growers" possède des élévateurs dans 440 localités et des terminaux à Port Arthur et à Fort William. Son actif est aujourd'hui de $15,000,000.

Le nouveau président, R.-S. Law, est né en Angleterre, où il a commencé à faire de la culture et à s'occuper d'organisation agricole. Venu au Canada en 1911, il se signala dans l'organisation de l'"Alberta Farmers' Co-Operative Elevator Co.", plus tard fusionnée avec l'"United Grain Growers". Il fait partie du bureau de cette dernière et habite Winnipeg depuis 1921.

La lettre à deux sous avec l'Amérique du Sud

Ottawa. — L'hon. P.-J. Veniot, ministre des postes, vient d'annoncer que désormais, le taux d'affranchissement des lettres pour l'Amérique du Sud sera de deux sous par lettre. A cette occasion, demande a été faite à tous les pays de l'Amérique du Sud qu'ils réduisent aussi leurs tarifs postaux. Cette mesure a été prise afin de faciliter les communications entre le Canada et ces pays. Les principaux pays mentionnés sont la République Argentine, les Guinées, la Bolivie, le Paraguay, le Brésil, le Pérou, le Chili, l'Uruguay, la Colombie, le Vénézuela et l'Equateur.

Liqueur de contrebande sous l'étiquette de Québec

Washington. — La plus grande partie de la liqueur vendue aux Etats-Unis comme liqueur canadienne est simplement de l'alcool de contrebande fabriqué avec du sucre de blé d'Inde et du grain. Le Dr J.-M. Doran, commissaire de prohibition, a fait cette déclaration aux membres du souscomité des appropriations au trésor, apprend-on ici. Ces gens, dit-il, fabriquent de la liqueur de contrebande sous des étiquettes étrangères, se servent des étiquettes de la commission des liqueurs de Québec et présentent des produits paraissant tout à fait authentiques.

Les opérations des courtiers sont-elles faites régulièrement?

Calgary, Alta. — Isaac-W.-C. Solloway, président de la maison de courtage Solloway-Mills, et Harvey Mills, vice-président de la même compagnie, ont été arrêtés. Ils doivent répondre à l'accusation d'"agiotage pour faire du tort à diverses personnes". La poursuite est intentée par le ministère du procureur général de l'Alberta. Le premier a été mis en liberté provisoire sous cautionnement de $100,000, le second de $50,000.

Les gouvernements de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario font faire des enquêtes pour s'assurer si les opérations des courtiers sont faites conformément à la loi.

Convention d'arpenteurs

L'Association des arpenteurs du Manitoba a tenu la semaine dernière, à Winnipeg, sa cinquantième réunion générale annuelle. D'après le président, S.-E. McColl, le retour à la province de ses ressources naturelles augmentera la tâche et la responsabilité des arpenteurs.

Au nombre des délégués de l'extérieur se trouvaient M. Georges Côté, arpenteur général de la province de Québec, et M. L.-A. Fafard, député de L'Islet.

Au cours de la conférence, on a annoncé que l'été prochain, un monument de cailloux et de granit serait érigé à une douzaine de milles de Winnipeg, sur la route de Portage-la-Prairie, à l'endroit où, le 10 juillet 1871, fut enfoncé le poteau d'arpentage qui devint la base du système actuel de division des terres pour le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest.

LES FÊTES RELIGIEUSES DANS LES ÉCOLES DE LA SASKATCHEWAN

Une décision du département de l'Instruction publique qui supprime les congés des fêtes religieuses dans les écoles publiques fréquentées par des catholiques

Profitant d'un léger incident survenu dans le district d'école de Val-Marie, le département de l'Instruction publique de la Saskatchewan vient de décider qu'à l'avenir, seuls les jours de congé approuvés par lui seront autorisés dans les écoles publiques de la province. C'est-à-dire que les écoles publiques, même si elles sont dirigées par des catholiques et fréquentées presque uniquement par des catholiques, devront rester ouvertes durant les fêtes, comme celles de la Toussaint ou bien encore de l'Immaculée Conception et de l'Epiphanie.

Le premier ministre Anderson dit dans sa déclaration:

(a) Que les écoles publiques doivent demeurer ouvertes pourvu qu'il y ait des élèves désirant s'y rendre;

(b) Qu'il n'y a rien dans l'Acte des Ecoles de nature à faire observer les jours de fête religieuse;

(c) Qu'aucune tentative de s'interposer contre une loi religieuse quelconque ne sera faite, mais que des instructions seront émises afin qu'aucune minorité ne souffre dans l'éducation de ses enfants parce qu'une majorité désire avoir un office religieux durant un jour d'école.

Le premier ministre Anderson se fait, dans cette circonstance particulière, le champion des minorités, alors qu'elles ne sont point attaquées et que leurs droits ne sont point lésés; mais il se fait le persécuteur de la minorité catholique sur un champ bien plus vaste.

Le département de l'Instruction publique, semblable en cela à la plupart des départements d'éducation des autres provinces, fixe des jours de fête sous les prétextes les plus extravagants. Nous avons la fête des arbres, la fête du travail, et combien d'autres! Fêtes dont on se demande la signification.

Usant du droit qui leur est reconnu par la loi, les commissaires catholiques de nos écoles publiques accordaient congé aux élèves et fermaient les écoles confiées à leur charge durant les jours de fête religieuse, jours relativement peu nombreux.

Jamais, à notre connaissance, il n'y eut de plaintes à ce sujet. Les petits protestants fréquentant nos écoles publiques catholiques restaient chez eux pour la Toussaint, comme les enfants catholiques restaient chez eux pour une fête du travail ou des arbres qui ne les intéressaient guère.

Dorénavant il n'en sera plus ainsi. Nos enfants resteront chez eux s'ils le veulent, mais l'école sera ouverte, et les institutrices catholiques qui y enseignent devront manquer les offices et rester dans leur classe, enseignant à quatre ou cinq petits protestants qui s'y seront rendus.

Il faut se souvenir, pour bien apprécier cet acte, que dans chaque district d'école publique est l'école de la majorité. C'est-à-dire que dans toutes nos paroisses canadiennes-françaises, l'école est dirigée par nous et fréquentée presque exclusivement par nos enfants. Dans plusieurs districts où la population est mélangée, les protestants ont leur école séparée dans lesquelles ils peuvent fêter toutes les fêtes qu'ils voudront; mais dans l'école publique, qui sera en immense majorité catholique, d'après l'ukase de M. Anderson, il sera impossible de célébrer les fêtes catholiques.

C'est ce que M. Anderson appelle de la neutralité. C'est une part de son programme qui consiste à abolir toute idée religieuse de l'école.

C'est insensé. Ceux des nôtres qui sont assez heureux pour être en minorité dans leurs districts ont droit à l'école séparée, et peuvent ainsi célébrer leurs fêtes; mais ce n'est que rarement le cas, et c'est à peine si nous comptons une dizaine d'écoles séparées canadiennes-françaises dans la province.

Ceux qui ont la mauvaise fortune de constituer l'immense majorité dans leur district doivent traîner au pied comme un boulet l'école publique dont on les afflige, et consentir à la disparition de leurs soeurs, de leurs emblèmes religieux et de leurs fêtes catholiques.

Nous ne croyons pas qu'aucune province du Canada ait jamais songé à une législation semblable. La France elle-même, dans les temps douloureux du combisme, reconnaissait les fêtes catholiques dans ses écoles publiques; et pour trouver un exemple de l'intolérance et de l'étroitesse d'esprit dont font preuve les nouveaux gouvernants de la Saskatchewan, il faut se reporter au temps de la persécution mexicaine.

Nous signalons cette nouvelle attaque à tous les catholiques du Dominion, et plus spécialement à nos frères de Québec et des autres provinces.

M. R.-B. BENNETT ET LE CHOMAGE

Le chef conservateur met la faute sur nos importations trop considérables de marchandises fabriquées au pays

Victoria. — M. R.-B. Bennett, chef de l'opposition, a prononcé dans un théâtre de Victoria le premier discours de sa seconde tournée dans l'Ouest. Il était entouré des membres du cabinet provincial, des sénateurs et des députés de la Colombie-Britannique. L'édifice était complètement rempli et tous les discours furent irradiés par une chaîne de postes. Le premier ministre Tolmie, de la Colombie-Britannique, a aussi adressé la parole. Répondant au chef libéral, T.-D. Pattulo, qui s'est promis de mettre en charpie le présent cabinet, il déclare que le peuple de la province n'est pas à la veille d'oublier le fardeau des taxes imposées par le régime libéral.

M. Bennett a longuement parlé du traité proposé entre le Canada et les Etats-Unis à propos de la pêche au saumon sockeye. Il y a longtemps, dit-il, que le parti conservateur veut négocier un traité pour régler la question. Le premier ministre King a voulu se servir de la question pour diviser les conservateurs de la province, mais en vain.

Trop de chômage

M. Bennett déplore l'étendue du chômage dans le Dominion. "Il est regrettable, dit-il, que des hommes qui ont de l'ambition doivent demander leur subsistance aux distributions de soupe. Dans Montréal seulement, 1,245 hommes ont été ainsi servis en une seule journée. Pourquoi ce chômage? Allez-vous me dire que dans un pays comme le nôtre, avec une population de 10,000,000, les gens devraient se rendre ainsi aux refuges où l'on distribue de la soupe pour soulager leur faim? Songez à l'effet que cela peut avoir sur leur ambition et leur fierté."

Il est entendu que nous sommes dans la mauvaise saison, que l'introduction des nouvelles machines enlève de l'ouvrage, mais si l'ouvrage avait été abondant, ces gens auraient des économies pour traverser la crise. La raison de tout ce chômage, c'est que l'on importe trop de marchandises qui sont fabriquées au pays. Le parti conservateur croit que la production donnerait aux Canadiens la chance de lutter avantageusement avec n'importe quel pays du monde.

Les pensions

M. Bennett rappelle que son parti avait présenté un amendement au bill des pensions: en cas de doute, à moins de preuve directe du contraire, la blessure ou la maladie du vétéran serait censée résulter de la guerre et il aurait droit à sa pension. Le gouvernement vota contre l'amendement. Aujourd'hui il accepte la même mesure, d'après la suggestion de sir Arthur Currie, mais deux ans après que le parti conservateur l'a suggérée.

Le commerce des Etats-Unis

Washington. — Le département du commerce a annoncé une augmentation de $120,127,000 pour le chiffre des exportations des Etats-Unis au cours de 1929, le total ayant été de $5,248,483,000 durant l'année à comparer avec $5,128,356,000 en 1928.

Les importations ont aussi augmenté de $4,091,444,000 à $4,400,634,000, ce qui laisse pour 1929 une balance favorable du commerce de $847,849,000, à comparer avec $1,036,912,000 en 1928.

ECHOS D'EUROPE

Pourquoi Albert de Belgique n'était pas présent

Bruxelles. — Les journaux belges ont publié des dépêches disant que le roi Albert s'était abstenu d'assister à la revue de l'armée italienne pendant les fêtes du mariage à Rome, la semaine dernière, à cause de la présence du prince Rupprecht, commandant des troupes allemandes qui envahirent la Belgique en 1914.

Extermination du riche au pays des bolchévistes

Moscou. — Tous les organes du parti communiste concentrent leurs efforts dans une campagne pour l'extermination du "kulak", ou fermier à l'aise, en vue de faire la place nécessaire à l'établissement d'immenses fermes communistes administrées par l'Etat, et qui, dispersées sur tout le territoire de la Russie, ne serviront qu'à l'emploi des paysans pauvres.

Les journaux demandent que l'on élimine des conseils soviétiques de villages tous les paysans riches et autres éléments hostiles au régime. Ils désirent donner plus de force au gouvernement et au parti communiste en menant avec plus de vigueur encore la lutte à mort contre les "kulaks" qui résistent aux projets de collectivisme du gouvernement par tous les moyens en leur pouvoir.

Un article intéressant de Raymond Poincaré

Paris. — Dans le premier article qu'il ait publié depuis sa démission comme premier ministre, M. Raymond Poincaré a discuté dans l'"Excelsior" des relations de la France et autres pays avec l'Allemagne.

"L'Allemagne à La Haye, écrit-il, raisonne comme si les Alliés prétendaient qu'elle a toujours été de mauvaise foi, niaient l'esprit de Locarno, ébranlaient le crédit du Reich, et entravaient la mobilisation des obligations du plan Young.

"Comment quelqu'un peut-il signer un accord final et définitif sans envisager toutes les éventualités, bonnes ou mauvaises? Personne ne conteste qu'il reste en Allemagne des partis qui n'ont pas désarmé et qui sont déterminés à tout prix à éviter les obligations du traité de Versailles. S'ils prennent le pouvoir un jour, la France aura-t-elle une autre ressource que de leur offrir la joue gauche après avoir été frappée sur la droite? Tout ce qu'il restera alors à la France de la guerre et de la victoire sera une sécurité douteuse et des réparations dérisoires. Une telle manière d'agir constituerait une abdication qu'aucun Français, principalement le premier ministre Tardieu, n'est homme à accepter."

Nouveau projet d'envolée transatlantique

Lisbonne, Portugal. — On vient de terminer les plans d'une envolée transatlantique portugaise par les Açores et les Bermudes. Ceux qui feront cette envolée, au printemps, seront tous des aviateurs portugais bien connus: Carlos Bleck, qui a fait une envolée de Lisbonne aux Indes; le capitaine Jorge Castillo, qui a accompli la première traversée aérienne nocture du Sud Atlantique; le lieutenant Manuel Gouvea, qui a volé de Lisbonne à Macao; enfin, le lieutenant-colonel Brito Paes.

Tous ces aviateurs feront l'envolée à leurs frais.

L'électrification des campagnes et des industries en France

Paris. — Le Ministre des Travaux Publics s'occupe activement de l'extension des services des forces hydrauliques en vue d'étendre l'électrification des campagnes et l'électrification industrielle. Dans ce but, un crédit de 45 millions est inscrit au budget: 10 millions pour l'aménagement du barrage du Sautet sur le Drac; 25 millions pour l'aménagement du barrage Saint-Etienne-de-Cantalès, sur la Cère et 10 millions pour l'aménagement du barrage de la Bellechassagne, sur la Diège.

Offre britannique rejetée à Genève

Genève. — La proposition britannique de réduire à sept et demie les heures de travail dans les mines de charbon a été rejetée par le comité technique préparatoire à la conférence qui doit étudier la situation du charbon dans le monde. Les délégués de l'Allemagne, de l'Espagne et de la Pologne se sont abstenus de figurer dans un vote de 13 à 11.

Dons généreux de d'Annunzio

Pescara, Italie. — Gabriele d'Annunzio, poète-soldat, vient de donner cent mille lires (plus de cinq mille dollars) au curé de l'église locale de San Cetteo, qui doit bientôt être agrandie et embellie, pour la construction d'une chapelle votive en mémoire de sa mère. D'Annunzio fera lui-même le plan de la chapelle. Il a aussi fait don d'un autel à San Cetteo et offert à Dom Pasquale Brandano, un prêtre de Paris, deux croix, l'une d'améthyste et l'autre d'or.

Les touristes étrangers en Italie

Rome. — L'Italie reçoit la visite d'un très grand nombre de touristes étrangers. Le bruit a cependant couru que ce nombre avait diminué depuis l'établissement du régime fasciste. D'après l'Agence de Rome, ce serait là une erreur. Avant la guerre les étrangers venant faire un voyage en Italie étaient au nombre de 600,000 environ chaque année et leurs dépenses totales ne dépassaient pas un demi-milliard. A partir de l'année 1924, loin de diminuer, ce nombre aurait augmenté; il atteint au moins un million par an. En 1926, on l'évalue à 1,150,000 et ces étrangers auraient laissé en Italie 3,168 millions de lires. En 1927, il y a une certaine diminution: 1,070,000 étrangers et une dépense totale de 2,550 millions. En 1928, augmentation légère sur l'année précédente: 1,895,000 visiteurs étrangers avec une dépense totale de 2,605 millions. La même agence affirme que ces nombres ont été dépassés en 1929.

Vol sacrilège à Saint-Pierre de Rome

Cité Vaticane. — Le premier vol sacrilège commis dans la Cité Vaticane depuis sa constitution a été découvert. Les gendarmes pontificaux ont pris un nommé Giuseppe de Paoli à voler un tronc près d'un confessionnal à Saint-Pierre

De Paoli, qui était agenouillé pieusement lorsqu'on l'a pris, se servait d'un os de baleine pour ouvrir le tronc. Il fut vite reconnu qu'il était déjà recherché par la police romaine et qu'il avait été maintes fois arrêté pour des offenses similaires. Il a été emprisonné et sera gardé à la disposition des autorités légales de la Cité Vaticane.

Vient de paraitre

L'"Enseignement Secondaire"

Voici le contenu du numéro de janvier:

Mgr Camille Roy fait un examen critique des vers publiés par M. Alfred Des Rochers, sous le titre "L'Offrande aux Vierges folles", et du livre de M. Hermas Bastien, "Itinéraires philosophiques".

M. l'abbé Alexandre Vachon, directeur de l'Ecole Supérieure de Chimie, écrit un bel article sur le sél marin, sa nature, son symbolisme, etc.

Le R. P. J. Benoit, jésuite, professeur à Sudbury, expose la question du théâtre au Collège.

Un autre jésuite, le R. P. Jombart, expose les exigences du Droit canon par rapport à l'éducation des jeunes gens.

Pour abonnements ou autres renseignements, s'adresser à M. l'abbé A. Maheux, Université Laval, Québec.

La "Ruche Ecolière"

Avez-vous lu la "Ruche Ecolière" du 15 janvier? Elle en vaut la peine. Le frontispice nous montre une belle scène en couleurs: "La partie de skis". Puis, à la première page, une charmante gravure de famille. Nous trouvons ensuite une fascinante histoire sur Jacques Cartier intitulée: "L'orphelin de Saint-Malo". Et puis nous retrouvons la suite des hilarantes aventures de "Bamboulo et Bamboula", illustrées en deux couleurs. Après la "chronique régulière des Avant-Gardes", nous pouvons lire une charmante légende d'Andersen: "L'histoire d'une mère". La page franco-américaine nous montre la "part prise par les Français lors de la guerre de l'indépendance américaine". Nous trouvons ensuite une belle "chanson illustrée" et une "fable de La Fontaine" en deux couleurs.

La chronique "A travers le monde" nous dit "l'histoire d'un Pin de la forêt canadienne". Nous trouvons aussi une nouvelle tranche du beau roman canadien "Les Chercheurs d'or". Puis le "Courrier de Reine-Abeille", la page des "bons mots" et la page des "concours". Tout cela pour cinq sous.

Rappelons que la "Ruche Ecolière" parait tous les quinze jours à 32 pages illustrées, grand format.

Abonnement: un an, $1.00; un spécimen, 5 sous en timbres poste.

Adressez: La "Ruche Ecolière", 36, ave. Sterling, Montréal.

OWEN SOUND. — M. Dougal MacPhail, père d'Agnès MacPhail, député fédéral, est mort à l'âge de 65 ans.

PARIS. — Le président Gaston Doumergue fera sa croisière le long des côtes d'Afrique, sur l'Atlantique, à bord d'un navire de guerre français, en octobre.

VOLUME XVII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 22 JANVIER 1930 NUMERO 34

L'homme supérieur est impassible: on le blâme, on le loue, il va toujours.

NAPOLEON.

LA LIBERTÉ

Le journalisme est devenu l'une des formes nécessaires de l'apostolat contemporain.

Mgr GIEURE.

UNE ENCYCLIQUE QUI FAIT PARLER

L'encyclique sur l'éducation chrétienne que vient de publier le Souverain Pontife ne passera pas inaperçue. Alors que les documents du même genre ne suscitent habituellement de l'intérêt que dans les milieux catholiques, cette fois tout le monde prête l'oreille à la parole du Pape et les non-catholiques eux-mêmes ont leur mot à dire. Le problème de l'éducation est de ceux qui demeurent partout d'une actualité passionnante. Lorsque le chef de la chrétienté aborde ce sujet avec l'autorité qui s'attache à son auguste magistère, peut-on être surpris que ses directions aient un immense retentissement?

La nouvelle encyclique est visiblement motivée par la situation actuelle en Italie. On sait que le régime fasciste a une tendance fâcheuse à faire passer les droits de l'Etat en matières scolaires avant ceux de l'Eglise, ce qui a donné lieu déjà à de graves conflits entre le Saint-Siège et le gouvernement Mussolini. Le Souverain Pontife a cru le moment opportun de rappeler les principes immuables dont il est le gardien. Sans doute afin de s'adresser plus directement à ses compatriotes, le texte de l'encyclique, contrairement à l'usage, est en italien. Des traductions vont en être faites dans les différentes langues. Le document est destiné à l'épiscopat du monde entier.

On n'a pas attendu d'en avoir le texte complet pour le commenter. Les loges orangistes sont en ébullition et fourbissent leurs armes pour faire front à la menace de Rome. Un grand journal de Winnipeg y va d'un article dont la modération apparente en accentue le ton sarcastique. D'après lui, affirmer que l'éducation appartient d'abord à l'Eglise, puis à la famille et en troisième lieu à l'Etat, c'est poser l'Eglise en rivale de l'Etat, c'est nous ramener à l'époque barbare du moyen âge, c'est aller au-devant des pires catastrophes...

Que notre confrère se rassure! Pie XI n'est pas un révolutionnaire. Il ne fait que rappeler dans son encyclique des vérités aussi anciennes que l'Eglise elle-même; il tient le langage qu'ont tenu ses prédécesseurs et que tiendront ceux qui viendront après lui. Au reste, les vrais disciples du Christ n'ont jamais eu beaucoup de peine à concilier l'autorité spirituelle de l'Eglise avec la soumission due aux lois du pays, à rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu et à César ce qui appartient à César. Si leurs principes d'éducation visent à former avant tout de bons catholiques, cela ne veut pas dire qu'ils méprisent les vertus civiques; mais ils savent qu'en devenant de bons catholiques, leurs enfants feront aussi de bons citoyens.

Quant aux dangers de la coéducation et de l'éducation sexuelle comme on la comprend dans certains milieux, à la nécessité pour les enfants catholiques de fréquenter des écoles catholiques partout où la chose est possible, c'est encore une discipline très ancienne de l'Eglise dont elle ne croit pas sage de se départir. Bien au contraire, jamais une forte éducation chrétienne n'a été aussi indispensable que de nos jours, où la littérature licencieuse, le cinéma et jusqu'au radio offrent tant d'occasions de chute pour la jeunesse.

En somme, il n'y a rien dans l'encyclique, interprétée comme elle doit l'être, qui ne puisse obtenir l'adhésion de tous les esprits sains et bien équilibrés. Au surplus — est-il besoin de le rappeler? — les directions du Souverain Pontife n'obligent en conscience que les catholiques...

Donatien FREMONT.

A PROPOS D'UN CINQUANTENAIRE

L'*Enseignement Primaire* célèbre ce mois-ci la cinquantième année de son existence. Atteindre le demi-siècle, pour une publication quelconque, constitue chez nous un événement remarquable; dans le cas d'une revue pédagogique, c'est encore, semble-t-il, plus extraordinaire. Mais voici un détail qui ajoute une note caractéristique à la fête: depuis quarante ans, l'*Enseignement Primaire* a le même directeur, universellement connu pour sa haute compétence et son dévouement inlassable, M. C.-J. Magnan, commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, inspecteur général des écoles normales catholiques de la province de Québec.

A l'occasion de ce jubilé, S. S. Pie XI, à la demande de S. E. le cardinal Rouleau, a accordé sa bénédiction apostolique au directeur, aux collaborateurs et aux lecteurs de la revue.

Depuis 1898, l'*Enseignement Primaire* est adressé gratis par le gouvernement à toutes les écoles catholiques de la province de Québec, au nombre de huit mille. On devine alors quelle influence bienfaisante il exerce dans les milieux scolaires, quelle aide il apporte aux maîtres et maîtresses. La mission qu'il s'est assignée, en effet, est d'aider ceux-ci dans leur tâche quotidienne, de les instruire de leurs devoirs professionnels, de compléter leur formation par la reproduction de poésies, de pages historiques, littéraires, scientifiques, etc.

Non seulement les méthodes pédagogiques préconisées par l'*Enseignement Primaire* sont les meilleures et les plus modernes, mais l'orientation générale de la revue est nettement religieuse et patriotique. Les dictées et les morceaux de lecture sont empruntés aux meilleurs écrivains français et canadiens-français; ils sont de nature à inculquer aux jeunes le sens national et le culte des traditions.

Cette revue, qui fait tant de bien dans la province de Québec, où toutes les écoles la reçoivent et s'en inspirent, serait plus profitable encore parmi nous. Elle n'y est pas tout à fait inconnue, mais elle mériterait d'y être propagée largement. Dans les conditions où se prépare notre personnel enseignant, sa formation pédagogique française, au sortir de l'Ecole Normale, a besoin d'être complétée par un sérieux travail personnel. L'institutrice qui recevrait chaque mois l'*Enseignement Primaire* aurait sous la main l'instrument précieux qui lui permettrait de se perfectionner, de rendre sa classe attrayante et fructueuse. Toutes celles qui en ont fait l'expérience n'ont eu qu'à s'en féliciter.

Est-il besoin d'ajouter que cette revue s'adresse en même temps à toutes les personnes qui s'intéressent aux questions d'éducation et d'instruction?

En félicitant notre distingué confrère, M. C.-J. Magnan, à l'occasion du cinquantenaire de sa belle publication, plus jeune et plus alerte que jamais, nous lui souhaitons de recruter beaucoup d'abonnés dans nos provinces de l'Ouest. C'est un voeu intéressé dont la réalisation sera tout à notre avantage, mais il n'en est pas moins sincère.

D. F.

PARIS. — Le journal "Excelsior" annonce la collaboration de quinzaine de M. Poincaré.

PARIS. — Mme Louis Barthou, femme de l'ancien premier ministre Barthou, est décédée, après une longue maladie.

De-ci de-là

Une conférence sur le chômage à Winnipeg

Le maire Webb a invité des représentants des provinces de l'Ouest à une conférence de deux jours qui aura lieu à Winnipeg la semaine prochaine. C'est un premier pas vers une solution nationale du problème du chômage. On espère s'entendre sur des propositions définies à soumettre au gouvernement fédéral.

Numéro spécial de vingtième anniversaire du "Devoir"

A l'occasion de son vingtième anniversaire, le "Devoir" a publié un numéro spécial de 72 pages qui est d'un grand intérêt. Tous les collaborateurs anciens et actuels du journal y figurent, rappelant des souvenirs personnels et les campagnes auxquelles ils ont pris part. De nombreux témoignages venant de tous les milieux et de toutes les parties du pays montrent quelle place unique occupe le "Devoir" dans le journalisme canadien.

Le prédicateur du prochain carême à Notre-Dame de Montréal

Montréal. — La station de carême de 1930 à Notre-Dame sera prêchée par le P. Bellouard, de l'Ordre des Frères Prêcheurs de Lyon. C'est un orateur de renom en France. Il est ardent, actif, dévoré de zèle pour le bien des âmes.

Ce zèle, il l'exerce par la plume comme par la parole. Il a publié de nombreuses et jolies brochures: "Le sacerdoce des fils dans le coeur des mères", "Jeunes filles, c'est vous les gardiennes", "Jeunes filles, l'Eglise et vous", "Mariée, religieuse, vieille fille?" C'est lui qui dirige avec un grand talent la "Revue de la vie chrétienne".

Le P. Bellouard est non seulement orateur, il est poète aussi. Son beau livre, "Un chant de consolation", est rempli de pièces émouvantes sur les souffrances de la guerre. Maurice Barrès en a écrit la préface.

Un livre de l'Ouest dont on parle dans l'Est

Rarement on aura vu un livre de chez nous aussi chaleureusement accueilli. Un grand nombre de journaux ont déjà salué avec enthousiasme l'apparition de l'"Art d'être heureuse". Citons entre autres: le "Patriote de l'Ouest", la "Survivance", le "Droit", le "Devoir", la "Patrie", la "Presse", le "Soleil", le "Progrès du Saguenay", le "Bien Public", le "Bulletin de la Ligue des Institutrices Catholiques de l'Ouest".

Sous la plume de Louise, dans la page féminine de la "Patrie":

"Avoir du talent, une plume fine diseuse, un esprit délicat, et mettre tout cela au service de sa race, c'est plus que beau, c'est admirable.

"Madame Annette Saint-Amant, enlevée, hélas! trop prématurément au journalisme féminin, était une Canadienne dans le sens le plus patriotique de ce mot. Née dans les Cantons de l'Est de notre province, elle choisit très jeune d'aller exercer dans l'Ouest l'apostolat patriotique par la presse.

"Son livre, écrit d'un style limpide, dégage la sérénité, le jugement le plus sain, et le grand désir d'être utile aux femmes canadiennes."

Conclusion d'une chronique très élogieuse de Jeanne Le Ber dans le "Droit":

"Livre qui parle la langue élevante des grands et petits devoirs quotidiens, et qui vient d'avoir l'honneur d'être préfacé par un maître de chez nous, M. l'abbé Lionel Groulx. Un tel hommage est une consécration de la mémoire désormais vivante d'une femme qui nous a laissé, avant l'éternel départ, le testament de son âme harmonieuse."

"L'Art d'être heureuse" est en vente dans les librairies et à la Liberté, 619, avenue McDermot, Winnipeg. Prix: $1.00 franco.

Jeune parricide de 17 ans qui sera pendu

Régina. — John Pasowesty, dix-sept ans, trouvé coupable du meurtre de son père, Nick Pasowesty, sera pendu le 21 février, si sa sentence n'est commuée. La Cour d'Appel de la Saskatchewan a refusé au prisonnier un second procès. Le jeune homme a avoué avoir tué son père à la suite d'une querelle à sa maison de campagne, à Sheho, Saskatchewan.

POUR REDUIRE L'IMMIGRATION AUX ETATS-UNIS

Un projet de loi qui limite à 50,000 par an le nombre des immigrants des autres nations américaines

Washington. — Le président Johnson, du comité d'immigration de la Chambre, vient de présenter un bill pour restreindre l'immigration aux Etats-Unis des autres peuples américains. Il a l'appui du représentant Box, du Texas. La mesure est radicale. Plusieurs bills en ce sens ont déjà échoué, et on ne croit pas que Johnson réussisse malgré son optimisme.

Johnson pose en principe que pour chaque Américain qui s'en va résider dans un autre pays du continent on peut admettre trois immigrants. Le bill limite donc à 50,000 le nombre des immigrants que les nations américaines pourront envoyer aux Etats-Unis annuellement. La mesure atteint le Canada, le Mexique, tous les pays de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud, qui sont limités collectivement à 50,000. Pour comprendre à quel point elle est radicale, on n'a qu'à se rappeler que le Canada seul envoyait l'an passé 60,640 immigrants aux Etats-Unis.

Johnson appuie sur le fait que ces immigrants viennent enlever de l'ouvrage aux ouvriers américains en Nouvelle-Angleterre et dans le sud-ouest. Il a reçu l'appui enthousiaste du comité d'immigration de Californie qui prétend que 200,000 immigrants entrent illégalement chaque année. Johnson ajoute que la plupart des pays américains, il le tient de personnages officiels de ces pays, ne demandent rien de mieux que d'enrayer cette immigration.

IMPORTANCE DU SERVICE POSTAL

Une intéressante conférence de l'hon. P.-J. Veniot, ministre des postes, à Montréal

Montréal. — Le ministre des postes, M. P.-J. Veniot, dans une conférence faite sous les auspices des Chevaliers de Colomb, a donné des détails fort intéressants sur le service de la poste au Canada, "l'une des institutions les plus considérables au pays".

Aujourd'hui le département des Postes, déclare le ministre, distribue 700,000,000 de lettres, 360,000,000 de journaux et 400,000,000 de colis. Son département d'épargne enregistre une somme de $25,000,000 avec 78,000 déposants, etc. Il y a actuellement au pays 4,000 routes de distribution rurale, et 13,000 bureaux de poste.

Mais ce que le Canada compte de plus étonnant, en fait de service postal, c'est bien la division de la poste aérienne. Son développement rapide surprend même les étrangers. Aussi "le Canada, d'ici trois ans, sera le centre de l'aviation commerciale du monde", déclare M. Veniot. En février prochain, un service postal aérien sera établi avec les provinces de l'Ouest; les ramifications de ce service feront en sorte qu'une lettre quittant Saint-Jean, N.-B., sera livrée à Vancouver 66 heures plus tôt qu'auparavant.

Actuellement le Canada détient le record de la vitesse en fait d'aviation commerciale. Le record mondial était de 193 milles à l'heure, mais au mois d'août dernier un aviateur, de Montréal à Toronto, a fait une moyenne de 196 milles, enlevant ainsi le record aux Etats-Unis. Récemment un avion postal a couvert la distance entre Saint-Jean, N.-B., et Moncton, N.-B., en 20 minutes, soit une vitesse de 264 milles à l'heure.

M. Veniot a déclaré aussi que le fait de diminuer le tarif postal pour les lettres de 3 à 2 sous n'a pas diminué les revenus, mais les a augmentés.

L'augmentation impressionnante de la population du Japon

Tokio, Japon. — D'après les statistiques officielles, durant les mois de janvier, février et mars, la population du Japon a augmenté de 369,526 habitants. Cela représente une augmentation de 123,142 habitants par mois, ou de 28,738 par semaine, de 4,104 par jour, de 171 par heure, et de près de 3 par minute.

En 1880, la population du Japon était de 25,000,000. En 1905, à l'époque de la guerre russo-japonaise, elle était d'environ 50,000,000. L'an dernier, elle a atteint près de 70,000,000.

Nouvelles Brèves

CALGARY, Alta — Plus de 200 puits de pétrole ont été ou seront creusés bientôt dans l'Alberta. Il en sera creusé 50 autres au printemps.

SASKATOON, Sask. — L'Association de Colonisation du Canada a établi d'une façon permanente 558 familles sur les fermes de l'Ouest, pendant les onze premiers mois de 1929.

OTTAWA. — Le juge A. Cannon, de la cour d'appel de la province de Québec, frère de l'hon. Lucien Cannon, solliciteur général du Canada, est nommé juge de la cour suprême du Canada, en remplacement du juge Mignault.

TORONTO. — L'hon. Dr J.-D. Monteith, trésorier provincial, espère que d'ici à douze mois les 428 théâtres et cinémas d'Ontario seront à l'épreuve du feu.

OTTAWA. — Il y a 132 cas de fièvre scarlatine, à Ottawa.

TORONTO. — M. Harry-C. Nixon, ancien secrétaire provincial dans le cabinet Drury, a été choisi comme chef du parti progressiste, en remplacement de M. J.-G. Lethbridge, défait aux élections provinciales du mois d'octobre dernier.

TORONTO. — Le "Globe" de Toronto anonce que six représentants des Doukhobors se rendront au Mexique, en vue de l'établissement de leurs compatriotes dans la république du Sud.

SAINT-HYACINTHE. — Mgr Pierre-Zéphirin Decelles, prélat de Sa Sainteté, chanoine de la Cathédrale de Saint-Hyacinthe, ancien vicaire général du diocèse et ancien curé de Saint-Pie de Bagot, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe. Il était âgé de 66 ans et neuf mois.

RIVIERE-DU-LOUP, P. Q. — Un incendie a détruit le couvent de Saint-Ludger, comté de Témiscouata. Les dommages s'élèvent à $50,000 et les assurances à $35,000. Il n'y avait, lorsque l'incendie s'est déclaré, aucun élève dans le couvent.

QUEBEC. — Un incendie a éclaté dans la chapelle du Patronage, Côte d'Abraham. Les dommages sont d'environ $25,000.

PARIS. — Les eaux de la Seine se retirent depuis vendredi matin. A cause des récentes pluies, les eaux montaient et menaçaient d'inonder de très vastes régions.

PARIS. — L'ancien président du Conseil Edouard Herriot doit faire une interpellation à la Chambre, sur les déclarations faites par Tardieu à La Haye.

BRUXELLES. — Les sénateurs belges se sont voté une substantielle augmentation d'indemnité. Ils touchaient 12,000 francs par ans, ils toucheront à l'avenir 28,000 francs.

TOKIO. — Le prince Takamatsu, frère de l'empereur Hirohito, s'est fiancé dans le rite traditionnel japonais, avec la princesse Kikuko Tokugaua.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Double jeu

Manitoba Free Press (Winnipeg):

On pratique avec espoir de succès, de ce temps-ci, le jeu qui consiste à opposer l'une à l'autre les deux extrémités du pays afin de remporter le centre. On voudrait affaiblir la force du gouvernement, à la fois dans l'Ouest et dans Québec, en tentant d'inculquer à chacune de ces parties du Canada l'idée qu'elles ont des griefs réciproques.

Dans la Saskatchewan, la stratégie tend à créer l'horreur de ce l'on ne sait quoi qui s'appelle la "Quebec Domination". Les Français et l'Eglise catholique romaine — ces deux termes sont considérés comme synonymes — sont représentés comme les maîtres du gouvernement King, dont ils se serviraient comme d'une agence de conspiration contre les droits de la population de la Saskatchewan. Ils auraient l'intention mortelle de détruire leurs écoles et de leur faire parler le français par la violence.

D'un autre côté, on fait croire que Québec souffre de la domination de l'Ouest. Dans tous les cas, on dit constamment à cette province qu'il en est ainsi. L'opinion est répandue non seulement par des journaux de partis et des politiciens actifs, mais par des ardents défenseurs des privilèges du français à l'occasion, entre autre l'"Ottawa Journal" et le "Toronto Telegram" (ironie!). Ces journaux ne peuvent s'empêcher d'exprimer leur pensée, quand ils remarquent combien M. King exploite les Français et, sans égard pour leurs sentiments et leurs droits, leur préfère de frustes et dominateurs "westerners", tels que M. Dunning et M. Crerar.

Québec, ainsi dominé et dépouillé, dit-on, doit répondre en frappant le gouvernement King. Mais changez le disque photographique de côté, et vous verrez que la même machine dira que le gouvernement King, instrument docile aux mains des conspirateurs québecois, qui veulent dérober au peuple ses droits les plus chers, doit être exterminé.

Il y eut un temps où ce sport produisait de beaux résultats. Mais il semble maintenant qu'il ne plait plus à personne.

Où vont les étudiants étrangers?

Le Droit (Ottawa):

La "Coopération intellectuelle", revue mensuelle publiée par l'Institut intellectuel dépendant de la Société des Nations, donne certains chiffres sur l'attrait qu'exercent sur les étudiants étrangers les universités de quatre des principaux pays du monde. Les périodes envisagées ne sont pas strictement concordantes et se rapportent en gros à l'année 1928. Cette statistique n'en est pas moins intéressante.

La Grande-Bretagne a attiré 5,168 étudiants étrangers; l'Allemagne, 5,917; les Etats-Unis, 8,922; la France, 14,368. Parmi les universités françaises, c'est l'Université de Paris qui compte le plus d'étudiants étrangers avec 6,586. Puis viennent Grenoble (1,940), Nancy (1,196) et Toulouse (1,042).

La France est donc encore le grand centre intellectuel du monde. La vraie influence d'un pays ne se mesure pas en dollars.

55[ME] ASSEMBLEE ANNUELLE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Le capital versé est augmenté de $$5,500,000 à $7,000,000 et la réserve est portée à $7,000,000 — L'actif dépasse 155 millions — Les bénéfices nets s'élèvent à $1,053,099, soit un accroissement de plus de $107,000 sur 1928

La Banque Canadienne Natioale a tenu à Montréal, le mercredi 15 janvier 1930, sous la présidence de l'hon. F.-L. Béique, la 55ème assemblée annuelle de ses actionnaires.

Le rapport financier de l'exercice terminé le 30 novembre 1929 fait ressortir une excellente situation. Au cours de l'année, le capital versé a été augmenté de $5,500,000 à $7,000,000 et la réserve a été portée à $7,000,000. Les bénéfices nets s'élèvent à $1,053,099, ce qui représente sur l'exercice précédent une augmentation de plus de $107,000. Ces bénéfices sont l'équivalent de 8.53 pour cent du capital employé et de la réserve, à rapprocher de 8.29 en 1928 et de 7.98 en 1927.

Le principal poste du passif est naturellement celui des dépôts, lesquels se chiffrent par $120,818,196. L'actif total de la Banque, qui s'est accru de $5,232,734 depuis un an, s'élève maintenant à $155,245,628. L'actif immédiatement réalisable, en augmentation de $681,381 sur l'année précédente, atteint $77,972,214 et représente 55.73 pour cent du passif envers le public. Les prêts courants et escomptes s'élèvent à $68,599,076, à raprocher de $64,236,330 au 30 novembre 1928.

En proposant l'adoption du rapport, le président, l'hon. F.-L. Béique, a montré, à l'aide de quelques chiffres, le rapide développement des banques à charte du Canada et les remarquables progrès économiques réalisés par notre pays depuis quelques années. Il a ensuite exprimé le désir de voir la Banque Canadienne Nationale étendre encore son champ d'action et augmenter le nombre de ses actionnaires.

Les actionnaires, après avoir adopté des résolutions de félicitations à l'adresse des administrateurs et de remerciements à l'adresse du personnel, ont réélu le conseil d'administration, composé ainsi: les hon. F.-L. Béique, G.-E. Amyot, J.-M. Wilson et D.-O. Lespérance, sir J.-Geo. Garneau, MM. A.-A. Larocque, Ch. Laurendeau, C.R., A.-N. Drolet, Armand Chaput, Leo-G. Ryan et Beaudry Leman.

Livres à lire

Horizons

par HENRI D'ARLES
Librairie d'Action Canadienne-française, Montréal — Prix, $1.00

Henri d'Arles, qui a fait un séjour de convalescence dans le sud de la Californie, nous donne dans "Horizons" ses impressions du pays, sous forme de journal. C'est un genre apparemment facile qui réserve des écueils aux écrivains de peu d'expérience. Se mettre constamment en scène, ramener à sa personne tout ce que l'on voit et tout ce que l'on entend peut devenir aisément fastidieux pour le lecteur. Mais Henri d'Arles n'est pas un novice dans l'art d'écrire. Esprit très cultivé, ayant beaucoup lu et beaucoup voyagé, il excelle à relever de réflexions philosophiques, morales ou artistiques les menus événements et les spectacles de la nature qu'il note au jour le jour. D'une sensibilité qu'on oserait presque qualifier de féminine, il est très impressionné par la splendeur du ciel californien, les effets de lumière et la douceur toujours égale de la température.

Los Angeles, cette Babel internationale, lui déplait; San Diego, moins bruyant et de goût plus raffiné, ne lui est pas désagréable; mais il prise par-dessus tout la petite ville de Coronado, où il a élu domicile, et la mission San-Juan-Capistrano, vieux cloître en ruines en partie restauré par un prêtre du Kentucky et dont la chapelle possède de riches objets d'art religieux.

Pendant son séjour là-bas, Henri d'Arles a lié connaissance avec plusieurs peintres, en compagnie de qui il visite le musée et les expositions de San Diego. C'est un fervent de l'art; il semble prendre un réel plaisir à coudoyer les amateurs du pinceau, à admirer des toiles et à discuter de leurs mérites.

Le hasard le met en contact avec des artistes de cinéma qui tournent des films sous ses yeux. Il y a là plusieurs "étoiles", entre autres Colleen Moore, qui "n'est pas une beauté, loin de là", assure l'auteur, et qui, au surplus, manque totalement de distinctions dans ses manières... Le travail de ces acteurs est terriblement monotone et ne lui "semble pas très intelligent".

Henri d'Arles a la réputation de soigner son style. On peut noter cependant çà et là quelques négligences pour lesquelles on ne sait trop qui blâmer, de l'écrivain ou de l'imprimeur. En tout cas, ce dernier a habillé le livre d'une élégante toilette bleu horizon qui lui va à ravir.

* * *

Derrière la scène

par FRANCOISE GAUDET
Chez l'auteur, à Aston Jonction, P. Q.
Prix, 75 sous

Mlle Françoise Gaudet, directrice de la page littéraire de la "Parole", de Drummondville, a réuni sous ce titre les chroniques qu'elle donne depuis deux ans à ce journal.

"Au théâtre de la vie, mes petites soeurs, écrit-elle, notre rôle doit être tout d'arrière-scène pour l'organisation et l'embellissement du foyer. Aux hommes, laissons les rôles de premier plan. Ils sont les artisans; "soyons celles qui les inspirent", celles qui, des coulisses, les pourvoient d'enthousiasme et de courage."

Le culte du foyer et les joies de la famille, l'amour du devoir et une sage acceptation du sort qui leur est dévolu, la douceur de l'amitié, l'apprentissage de la bonté: tels sont les principaux sujets de méditation que Mlle Gaudet propose à ses lectrices.

Ces chroniquettes ont le charme prime-sautier de la fraicheur et du naturel. Rien de guindé ni de prétentieux, pas un soupçon de mièvrerie. Toutes ces pages respirent un équilibre remarquable et un grand sens pratique. Le style, simple et sans recherche, est toujours correct et limpide.

On peut cependant faire un reproche à "Derrière la scène": c'est de nous donner une substance légère, émiettée à l'excès, qui se trouve mal à l'aise dans le cadre d'un livre. Tous les recueils de ce genre encourent à des degrés divers le même blâme.

Les illustrations dans le texte de Mlle Simone Routier y ajoutent une note intéressante. Celle de la couverture est moins heureuse.

LE LISEUR.

Le triomphe de la T. S. F.

Moscou. — Un triomphe pour la T. S. F. Le 1er décembre, Ivan Krenkel, opérateur russe stationné sur la terre François-Joseph, a parlé par radio pendant plus d'une heure avec le contre-amiral Byrd, au pôle sud. Krenkel s'est servi d'une onde courte de 41 mètres pour une distance de près de 15,000 milles.

Page Féminine

L'aménité

L'aménité! Vertu trop souvent oubliée dans la hâte de vivre et de parvenir qui nous dévore.

Qu'est-ce au juste que l'aménité? Ce presque synonyme de l'amabilité est assez difficile à définir. Une personne amène est celle qui, indulgente à tous et sévère pour elle seule, sait mettre en relief les qualités de chacun.

Elle évite toute remarque désobligeante, porte intérêt à chacun, sait à propos se souvenir des préférences de telle ou telle personne, de ses goûts, de ses soucis.

Si l'aménité est moins éclatante que sa soeur, l'amabilité, elle n'est jamais banale et tire son charme des qualités du coeur qui la créent. L'amabilité brillante, mondaine, peut n'être au contraire qu'un vernis recouvrant une nature sèche et égoïste.

Rude discipline, chères lectrices, que la pratique de ces deux qualités! On ne saurait y entraîner trop jeune l'enfance, l'adolescence si portées à la moquerie, si impitoyables à l'âge, aux souffrances, à la laideur.

Apprenons donc de bonne heure à nos enfants à se montrer amènes. Faisons-les réfléchir, éduquons leur coeur et leur sensibilité. Ce n'est jamais en vain qu'on en appelle à leur bonté, voire à leur pitié.

Et puis, surtout, nous prêcherons d'exemple. Lorsque nos petits se seront épanouis au contact de la douceur, de la bonté souriante et forte de leur maman, nul doute qu'ils ne deviennent des adolescents délicats de coeur et d'esprit.

MERE-GRAND.

LES BONS CONSEILS

Voici une pincée de bons conseils recueillis à votre intention.

Rhumes et bronchites

Voici l'hiver et son ennuyeux cortège d'affections entraînées par le froid. C'est le moment de mettre en pratique les quatre conseils du bonhomme raison.

"Ne te couvre pas plus qu'il n'est sage."

"Ne te découvre pas dès que rit le soleil."

"Le feu d'hiver ne doit pas être couvé."

"Rhume pincé ne se néglige point."

Qui signifie, en toute prudence, que le surplus des vêtements est malsain mais que l'on ne doit pas négliger de se couvrir même s'il fait beau; qu'il ne faut pas, parce que le froid règne au dehors, s'approcher trop du feu et s'y tenir constamment; et qu'enfin si l'on a eu le malheur de prendre un rhume, il est nécessaire de le soigner d'urgence et sérieusement.

Dès que l'on éternue, le plus efficace est de respirer des sels anglais ou une eau d'aromates alcoolisée fortement; l'eau de Cologne est excellente dans ces cas. Cette opération faite à temps peut cautériser l'inflammation de la muqueuse atteinte par le froid et guérir le rhume débutant.

Un autre excellent remède est d'introduire le soir, au moment de s'endormir, de la vaseline goménolée dans chaque narine. Avec les tubes de vaseline que l'on trouve chez n'importe quel pharmacien, rien n'est plus facile. L'effet est radical, le rhume avorte dès le lendemain matin. Le goménol est un antiseptique tout à fait sérieux et agréable.

Quand le rhume de cerveau est suivi ou accompagné d'un peu de bronchite, ce qui est fréquent, on dit communément "qu'il est retombé sur la poitrine"; il faut immédiatement soigner celle-ci, la courbature et la fièvre seront coupées avec de l'aspirine et les expectorations favorisées avec un sirop calmant ou un looch adoucissant.

L'acné

Pour améliorer votre acné, lotionnez-vous le visage chaque soir avec de l'eau bouillie où vous aurez mis fondre une pincée de bicarbonate de soude.

Pressez les points noirs entre les deux index et, ensuite, frictionnez les parties pressées avec un peu d'Eau de Cologne.

Faites tous les matins votre toilette avec de l'eau bien chaude.

Le froid aux pieds

On le combat en frottant les pieds après la toilette quotidienne, avec du sel gris ou bien, si l'on préfère, en les baignant dans l'eau fortement salée. Ce procédé active la circulation. Evitez de porter des bas de laine et des chaussures trop justes.

La Ligue Catholique Féminine

Paroles du R. P. Bonhomme, O.M.I., à la Semaine Sociale de Chicoutimi:

En parlant des oeuvres d'élites dans la cité, je ne pense pas que l'on trouve superflu de dire un mot de la Ligue catholique féminine qui s'est donné pour mission de lutter contre les modes indécentes. Il faut une élite fortement trempée pour conduire ce mouvement à bonne fin. Nous avons le bonheur de compter, à l'heure actuelle, près de vingt mille de ces femmes apôtres dans notre pays. Cette oeuvre admirable, inspirée de haut lieu, ira toujours, nous en avons l'espérance, de succès en succès. Il vaut la peine de ne reculer devant aucun sacrifice pour le triomphe d'une oeuvre dont le but fondamental est de soustraire la femme chrétienne à l'influence des loges maçonniques. Nous connaissons tous le mouvement diabolique entrepris par la franc-maçonnerie, pour la perte de la société chrétienne par la corruption de la femme qui subit l'esclavage des modes indécentes. Aux promoteurs et aux chefs de cette Ligue, prêtons généreusement notre concours, pour le triomphe de cette entreprise si fortement recommandée par l'Eglise

* * *

Pour l'information de nos lecteurs et de nos lectrices, il nous fait plaisir de publier la liste des paroisses de l'Ouest qui sont entrées dans le mouvement:

Diocèse de Saint-Boniface — Fannystelle, Lorette, Notre-Dame-de-Lourdes, Sainte-Agathe, Saint-Léon, Woodridge.

Diocèse d'Edmonton — Il y a du travail commencé, dans la ville d'Edmonton, grâce au zèle de M. l'abbé Elias Gagnon, du Juniorat Saint-Joseph, et à la collaboration du R. P. U. Langlois, O.M.I.

VARIETES

Les Soeurs lépreuses

La république de Colombie possède trois lazarets pour lépreux: Agua de Dios, Contratacion Cano de Loro. Ce sont non des hôpitaux, mais de vrais villages installés à dessein loin des grands centres et d'un accès des plus difficiles.

Les fils de Don Bosco ont accepté d'aller vivre au milieu de ces infortunés afin de leur procurer, à eux et à leurs enfants, les consolations de la religion et les bienfaits de la civilisation.

La "Croix" nous révèle qu'au cours de leur apostolat, ils ont rencontré parmi les jeunes filles, quelques-unes légèrement atteintes, d'autres encore indemnes, qui, comprenant la sublimité de la charité, demandèrent, à l'exemple des Pères, à se consacrer au service des lépreux.

L'idée fut mûrement et longuement examinée. Aujourd'hui, elle a été mise à exécution. La Congrégation des Soeurs lépreuses est fondée, avec Supérieure générale, Conseil central et noviciat. Elle compte une quarantaine de membres qui s'en vont à domicile soigner les malades, prennent soin des enfants, leur font la classe, ou les rassemblent pour les distraire dans les jardins spéciaux mis à leur disposition.

On les appelle les "Soeurs Noires". Non encore atteintes de l'horrible mal, pour la plupart, elles auraient pu fuir ces demeures épouvantables de la décomposition. Par amour pour Dieu, elles ont préféré partager le sort affreux, la vie misérable de leur prochain, et jusqu'à leur mort, plus horrible encore.

Au service de la lèpre, pour toujours, jusqu'à la mort, quand on a vingt ans, quand on a vu de ses yeux les ravages hideux qu'elle a creusés dans la chair des siens, et quand on peut la fuir, comme cela suppose de courage, d'abnégation, d'héroïsme!

Conserves et divorce

Les Etats-Unis sont le pays du monde où l'on divorce le plus. C'est, en même temps, le pays où l'on consomme le plus de conserves, parce que les épouses américaines sont incapables de faire la cuisine.

Les gourmets se plaisent à voir une corrélation entre ces deux phénomènes. Conçoit-on qu'une bonne ménagère ne retienne pas son mari?

La mode des pieds serrés parmi les femmes chinoises

Des 518,000 femmes et filles qui composent la population féminine de Pékin il y en a encore 91,000, à peu près 1 sur 5, qui se lient les pieds. Cette statistique, élaborée par la police, tend à confirmer le fait que la vieille pratique si souvent interdite persiste dans la Chine du Nord; car il est certain que la proportion serait beaucoup plus forte dans les parties retirées du pays que dans l'ancienne capitale. La population conservatrice continue à penser qu'une fille ayant des pieds normaux manque d'une sorte de raffinement et trouvera difficilement un mari.

Un projet de loi pour empêcher le mariage des jeunes Hindoues avant quatorze ans

Le gouvernement des Indes va entreprendre contre le mariage des enfants indiens une nouvelle action législative. Aux termes du projet de loi, le mariage sera considéré comme un délit imputable aux parents ou aux tuteurs si l'épouse n'a pas atteint l'âge de quatorze ans.

Le recensement de 1921 a relevé que 1,250,000 épouses ou veuves n'avaient pas encore dépassé l'âge de cinq ans, que 2,000,000 n'avaient pas plus de dix ans et que 40 p. 100 des jeunes filles entre dix et quinze ans avaient convolé en secondes noces.

La carte postale parlante

Où s'arrêteront les progrès de la science? Nous n'avons pas fini de nous émerveiller des inventions successives de T. S. F., du cinéma parlant, de la photographie à distance, que voici encore du nouveau. Jadis, quand on voulait donner de ses nouvelles à quelque personne chère, on lui écrivait. Maintenant, on lui parle. Il suffit de faire enregistrer quelques phrases, — souhaits d'anniversaire, voeux de bonne santé, — sur la cire vierge qui orne un côté de la carte, et à réception on n'a plus qu'à poser le petit disque improvisé sur le plateau d'un phonographe pour entendre la voix aimée vous conter tout ce qui, jadis, vous arrivait par la plume.

Arithmétique féminine

Un indiscret demande à une dame quel est son âge.

— Attendez que je compte... Je me suis mariée à dix-huit ans... mon mari en avait trente. Il en a maintenant le double... donc j'ai trente-six ans.

L'autre, ébahi de cette arithmétique féminine:

— En effet, mais vous ne paraissez pas les avoir.

Un conte par semaine

LE PETIT COUTEAU

L'auteur de la jolie histoire que vous allez lire est le papa de huit petits enfants. Et pour amuser ses huit diablotins, il a écrit un livre de contes dont nous avons extrait ces aventures de Tête de Linotte à la recherche de son petit couteau. — M.-G.

Il y avait une fois un petit garçon, qu'on avait surnommé Tête de Linotte. Pourquoi? Je vous l'expliquerai tout à l'heure.

Ce petit garçon avait un petit couteau auquel il tenait beaucoup, car ce petit couteau lui servait à se tailler des bâtons dans la forêt et à se fabriquer des sifflets et des pétardières.

Vous ne savez pas fabriquer des sifflets, vous, mes pauvres petits, car vous êtes des enfants des villes, ignorants et maladroits. C'est aux premiers jours d'avril qu'on s'y prend, lorsque la sève afflue aux branches des arbres. On coupe un rameau de noisetier, on taille un morceau de la longueur du grand doigt, on fait une encoche à un centimètre de l'une des extrémités... Mais mes explications seraient trop difficiles à comprendre: je vous montrerai le tour de main au prochain printemps.

Je vous apprendrai également à fabriquer des pétardières avec des tranches de sureau. "Floc!" fait la pétardière, et c'est comme un coup de fusil. Les pétardières sont les fusils des petits garçons; c'est grâce à elles qu'ils peuvent se donner, comme les grandes personnes, le plaisir de la chasse. A la vérité, les lièvres n'ont rien à craindre des pétardières, ni non plus les perdrix, et les roitelets pas davantage. Mais ce sont là gibiers vulgaires. Plus heureux que leurs papas, les petits garçons peuvent, aux plaines de l'illusion, abattre, avec leurs pétardières, des aigles, des lions, des éléphants tant qu'ils en veulent.

Le petit couteau était encore pour le petit garçon une arme redoutable. Quand il lui arrivait de rentrer à la maison, la nuit tombée, il jetait à droite et à gauche du chemin des regards furtifs. Si une hydre à cent têtes allait l'enserrer dans ses anneaux? Si un ogre allait l'étreindre dans sa grande main et l'emporter en sa caverne pour le mettre à la broche?... Alors, il tirait son petit couteau, ouvrait la lame et serrait le manche fortement, la lame en arrière, comme on tient un poignard: "Qu'ils viennent maintenant! Je saurai me défendre!"

Entre nous, le petit garçon ne croyait guère à la vigueur de son poignet ni à la force de son petit couteau, mais, comme il ne croyait guère non plus aux ogres ni aux hydres à cent têtes, il se trouvait à peu près rassuré.

Or, un jour, le petit garçon perdit son couteau. Il fut bien ennuyé.

Il inspecta tous les chemins par où il était passé depuis la veille. Il fureta dans les haies où il avait l'habitude de chercher des noisettes et des mûres. Il se mit à plat ventre sur la pelouse où, chaque matin, il se roulait avec son chien Poil-de-Brique, et écarta les herbes touffe par touffe: pas de petit couteau.

Les grands moyens s'imposaient. Le petit garçon leva les yeux au ciel:

— O Soleil, toi qui vois tout, ne vois-tu pas mon petit couteau? Si tu me le retrouves, je te donnerai mon chapeau pour te couvrir quand il pleuvra.

— Je ne veux pas travailler pour rien, répondit le soleil. Donne-moi d'abord ton chapeau, mais il sera bien entendu que je le garderai, même si je ne retrouve pas ton petit couteau.

— Entendu, dit le petit garçon.

Le soleil lança de tous côtés ses rayons, comme fait un escargot qui, pour voir de plus près, se sort les yeux de la tête et les accroche au bout de deux longues perches.

— Non, dit-il à la fin, je ne trouve pas ton petit couteau. Mais, si perçants que soient mes yeux, ils ne peuvent voir qu'à la surface de la terre. Peut-être ton couteau est-il tombé au fond d'un trou?

— C'est juste, dit le petit garçon.

Et il se rendit chez le roi des insectes.

— Roi des insectes, si tu trouves mon petit couteau, je te donnerai ma cravate bleue pour tapisser ta chambre à coucher.

— Donne d'abord ta cravate, dit le roi des insectes; j'aime mieux tenir que courir.

Le petit garçon donna sa cravate et le roi des insectes, partant comme une flèche, visita tous les terriers à trois lieues à la ronde, depuis les terriers du blaireau, qui sont les plus gros de tous, jusqu'à ceux des marigoulettes, aussi menus qu'une pointe d'aiguille. Mais il ne trouva pas le petit couteau.

Alors le petit garçon donna sa veste à la reine des truites afin qu'elle pût se cacher à l'intérieur des manches quand le brochet rôderait aux alentours. Et la reine des truites, plus prompte que le vent, parcourut chaque rivière du pays et chaque ruisseau, en long, en large et en travers. Mais elle ne trouva pas le petit couteau.

"Il n'y a plus rien à explorer, se dit le petit garçon... C'est peut-être une vache qui a avalé mon petit couteau en même temps qu'une lampée de luzerne."

Mais voilà qu'en jetant les yeux autour de lui, il vit le père Mathurin en train de labourer son champ.

— Il se peut que j'aie perdu mon petit couteau en passant dans ce champ! s'écria-t-il.

Et vite, il courut chez la reine des taupes.

— Tiens, reine des taupes, voici ma chemise. Il doit bien t'arriver, quand tu creuses des trous, de t'écorcher les pattes contre des tessons de bouteille? Tu pourras, avec ma chemise, te faire des bandes pour panser tes blessures. En retour, va, je te prie, fouiller le champ du père Mathurin au cas où sa charrue aurait enterré mon petit couteau.

La reine des taupes accepta le marché, mais, malgré sa diligence, elle ne retrouva pas le petit couteau.

— Heureusement, en un sens, que je ne vois personne à qui offrir mon pantalon, se dit le petit garçon, car je serais obligé de rentrer à la maison dans le costume du père Adam.

A ce moment, le vent du Nord commença de souffler et Tête de Linotte — voilà l'explication qui approche — se mit à grelotter. Pour se réchauffer, il enfonça ses mains dans les poches de son pantalon. Et tout de suite:

— J'aurais bien dû commencer par là! s'écria-t-il en éclatant de rire.

Et il sortit son petit couteau, lequel se trouvait dans une de ses poches.

Jacques PERICARD.

("Contes pour mes enfants", Baudinière, éditeur.)

Le Coin des Enfants

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Chère Mère-Grand,

Il y a longtemps que je ne vous ai pas écrit. Je pense que vous ne vous ennuyez pas trop; en tout cas, j'espère vous consoler en vous écrivant cette lettre.

Je voulais vous écrire plus tôt mais je ne pouvais pas, car il fallait que j'aide beaucoup à mes tantes.

A Noël j'ai écris à saint Nicolas; je lui ai demandé de m'apporter des mitaines, un gilet et des livres coloriés. Saint Nicolas m'a donné tout ce que je lui ai demandé; papa était très surpris de voir cela.

Au revoir, chère Mère-Grand. Avant de terminer cette lettre, je veux vous embrasser.

Carmel BARIL.

Saint-Boniface, Man.

* * *

Bien chère Mère-Grand,

Je ne vous ai jamais écrit. Vous recevez et corrigez des lettres? Je ne le savais pas. Notre bonne maîtresse a apporté une grande feuille de journal avec beaucoup de lettres écrites dessus... Elle nous les a lues. On les a trouvées bien belles... La mienne ne sera pas belle comme celles-là. Je parle plus l'anglais que le français... Je vais apprendre le français en le parlant et en l'écrivant, m'a dit ma maîtresse. Je veux bien, mais je trouve cela difficile.

Vous êtes venue déjà nous voir. Je m'en souviens... Où restez-vous? Allez-vous revenir encore? Vous avez beaucoup d'ouvrage. Ma lettre sera une lettre de plus à lire, à corriger... Vous allez vite. Répondez-vous à toutes ces lettres? J'ai hâte de recevoir une petite lettre de Mère-Grand. Vous devez dire de belles choses... Nous grondez-vous des fois? Quand on le mérite, je suppose...

Je vous assure que j'ai travaillé pour en écrire aussi long...

Bonsoir, chère Mère-Grand.

Votre petit ami,

John O'MEARA.

Orphelinat Saint-Joseph, avenue du Portage, Winnipeg.

Henri, 5 ans, devant sa crèche:

— Maman, pourquoi est-ce que tu me dis que l'âne et le boeuf soufflent sur le petit Jésus pour le réchauffer? Moi, quand je souffle sur ma soupe, c'est pour la refroidir...

SAVEZ-VOUS?...

Combien il y a d'habitants sur la terre?

Un peu plus d'un milliard. Exactement 1 milliard 202 millions.

Et voici... le détail:

Races au teint clair (Europe, Asie, nord de l'Afrique, Amérique): 510 millions.

Races au teint jaune dominant (Extrême-Orient, Asie, Nord-Amérique, Océanie): 556 millions.

Races au teint brun ou noir (Afrique, Australie, Polynésie: 136 millions.

* * *

Savez-vous quel était la composition du "réveillon" de l'empereur romain, Claudius Albinus, qui vivait en l'an 193?

Il y avait des pâtés de crêtes de coq, des cervelles de faisans, des langues de rossignols, six cents figues fraîches, deux cents pêches, cinquante livres de raisins, cinquante douzaines d'huîtres, des melons, etc...

* * *

Savez-vous que Catherine de Médicis était fort gourmande?

Dans un réveillon qu'elle donna en 1599, elle fit servir 30 paons, 6 porcs, 30 poussins, 70 poulets.

* * *

Comment on fabrique un lasso?

Mais le plus simplement du monde. Un lasso se compose d'une corde ayant à l'une de ses extrémités une boucle. On passe l'extrémité libre dans la boucle. Cela forme un rond plus ou moins grand, selon qu'on tire moins ou plus. C'est cela le lasso.

Le difficile n'est pas de le faire... c'est de le lancer!

Les trois Compagnons

(Conte français du moyen âge)

Trois compagnons allaient en pèlerinage.

Un certain jour, loin encore de la ville la plus prochaine, ils virent que pour toutes provisions ils n'avaient plus qu'un peu de farine; ils en firent un gâteau, et le mirent cuire dans un four qu'ils avaient construit avec de la terre.

Comme ce gâteau ne pouvait suffire à les rassasier tous trois, ils convinrent que celui qui, en dormant, aurait le songe le plus merveilleux mangerait le gâteau tout entier!

Pendant que les deux premiers dormaient, le troisième s'en alla au four, prit le gâteau et le mangea sans en laisser une miette; puis il se coucha et s'endormit.

Au matin, les deux autres se levèrent et contèrent leurs songes.

Le premier dit qu'il avait vu deux anges, qui l'avaient enlevé et porté au ciel.

Le second dit qu'il lui avait semblé que deux diables l'emportaient en enfer.

Ils vinrent alors à leur compagnon, qui feignait de dormir encore, et l'éveillèrent; mais, en les voyant, il se mit à pousser des cris de surprise.

— Qu'est-ce? dirent-ils. Deviens-tu fou?

— Non, mais je suis bien émerveillé de vous voir si tôt revenus de si loin! J'ai vu deux anges enlever l'un de vous au ciel et deux diables porter l'autre en enfer, et, ma foi! pour me remettre de mon émoi et me consoler de votre perte... j'ai mangé le gâteau!

LITURGIE

Le tabernacle

Le tabernacle est une sorte d'armoire où sont renfermées les hosties consacrées. Son nom qui signifie *tente, pavillon*, lui fut donné en souvenir du Tabernacle des Hébreux, abri de l'arche d'alliance.

Primitivement, le tabernacle, coffret, renfermant la Sainte Eucharistie pour les malades, se trouvait derrière l'autel ou dans l'épaisseur d'un pilier du côté de l'Evangile. Plus tard, le Saint Sacrement fut placé dans un vase en forme de colombe, suspendu par une chaîne au-dessus de l'autel qu'abritait le ciborium. Au XIIIe siècle, un tabernacle mobile, en bois ou en métal, recouvert de soie, est placé au côté gauche de l'autel; enfin, au XVe siècle on le fixe d'une manière permanente au milieu de l'autel.

La tabernacle reçoit une bénédiction spéciale; il ne doit contenir que le Saint Sacrement et être soigneusement fermé à clef. L'intérieur peut être en métal doré ou tapissé de soie blanche; il doit contenir un corporal sur lequel reposent, dans les vases sacrés, les hosties consacrées qu'on appelle la *sainte Réserve*.

On a donné le nom de *conopée*, mot signifiant rideau, à la draperie blanche ou de la couleur de l'office du jour, dont on recouvre l'extérieur du tabernacle. Le conopée n'est pas strictement obligatoire quand le tabernacle est une oeuvre remarquable de sculpture ou de ciselure.

On ne doit point placer sur le tabernacle les reliques et les images des saints, car il ne convient pas de leur assigner une place plus élevée que celle de Notre-Seigneur.

(Le *Bulletin du T. S. Enfant-Jésus*)

AMUSONS-NOUS

La Queue-leu-leu

(Jeu de plein air)

Cinq ou six joueurs ou davantage se tiennent l'un derrière l'autre par leurs habits: ce sont les moutons. A leur tête marche le berger. Le loup arrive et tâche de toucher le dernier mouton. Le berger s'efforce de lui barrer le passage en étendant les bras, tandis que, de leur côté, les moutons qui forment la queue se remuent à qui mieux mieux, en se portant de gauche et de droite pour échapper à sa poursuite. Si, malgré cela, celui-ci parvient à atteindre son but, le mouton touché devient loup et le loup remplace le berger, qui alors descend à la deuxième place. Ainsi, chacun est à son tour loup, berger et mouton.

Remarques — 1o Il est défendu aux joueurs de se pousser ou de se frapper; 2o Le berger seul a droit d'arrêter le loup en étendant les bras; 3o Si la chaîne vient à se rompre, le dernier mouton devient loup comme s'il avait été pris.

Orthographe de cuisine

Paul écrit, sous la dictée de sa mère, les dépenses de la cuisine:

— Paul, lui dit celle-ci, tu fais des fautes d'orthographe. Tu écris "poison" au lieu de "poisson".

Paul. — Oh! maman, c'est parce que j'ai senti qu'il n'était pas frais.

— Papa, est-ce que les lions vont au ciel?

— Mais non, petit nigaud!

— Et tante Agathe, est-ce qu'elle ira au ciel?

— Mais oui, naturellement!

— Et si un lion mangeait tante Agathe?...

— A la maison, explique Jean, 5 ans, tout le monde s'appelle Marie:

"Ma grand'mère s'appelle Marie; je m'appelle Jean-Marie; ma petite soeur s'appelle Anne-Marie, il n'y a que mon papa... mais lui, il est le "mari" de maman, alors..."

Jacques, en promenade avec sa maman, passe devant un bâtiment sur lequel s'étale un grand fronton: "Ecole privée de garçons".

Le petit garçon alors se tourne vers sa maman et lui demande:

— Alors, maman, c'est une école de filles, puisqu'elle est privée de garçons?

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-PIERRE

L'assemblée de la "St. Pierre Lumber Co." a été tenue à Saint-Pierre le 11 janvier. Les officiers suivants ont été nommés: M. Ernest Hébert, Saint-Pierre, président: M. Arthur Boales, Carey, vice-président; M. Charles Dandenault, Saint-Pierre; M. Arthur Malo, Saint-Malo; M. Amb. Joubert, Saint-Pierre; M. Jos. Gauthier, Saint-Malo; M. Jules Couture, Saint-Pierre, gérant. M. J.-C. Gélinas a été engagé comme secrétaire pour l'année 1930. Malgré la mauvaise année, la compagnie a encore payé cette année un dividende de 8 pour cent.

• • •

L'"International Harvester Co." nous a donné un cours de trois jours sur les tracteurs et combines, etc., suivi de vues animées, ce qui nous a très intéressés. L'assistance était très nombreuse.

McCREARY

Le mardi 14, les familles Jackson, Lafrance, Lacharité et Lefebvre ont donné leur partie de cartes au profit de l'église. Ce fut un véritable succès, si l'on considère le temps qu'il faisait ce soir-là. Les organisateurs d'abord et ceux qui y ont assisté sont tous à féliciter.

• • •

Baptisé le 12 janvier courant, Léo-Paul-Florent Ledoux, né le 9, fils de Paul Ledoux et de Kate Bishop. Parrain, John Ennis; marraine, Marie-Ange Renault.

• • •

En 1929, il y a eu 5 baptêmes, une sépulture d'enfant et un mariage (polonais). Il y a 70 familles à McCreary, dont 58 canadiennes-françaises, 5 polonaises, 2 irlandaises, une allemande, une ruthène, une lithuanienne, 2 flamandes, ce qui fait un total de 294 personnes.

SAINTE-GENEVIEVE

Le dimanche soir 26 janvier, il y aura une partie de cartes à l'école Gauthier. Il y aura aussi jeu des dards. On trouvera des places pour les chevaux dans les étables voisines, entre autres dans l'écurie de M. David Gauthier. Nos amis des paroisses voisines sont cordialement invités. Nous espérons qu'il ne fera pas trop froid pour permettre à tous de profiter de cette veillée qui s'annonce très intéressante.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Départ de M. l'abbé Chamberland

La paroisse de Saint-Jean-Baptiste perd encore son vicaire, M. l'abbé Chamberland, ce qui cause une grande tristesse à la paroisse et une grande perte à notre curé, car ce dévoué vicaire était toujours prêt à soulager notre bon pasteur dans son état de santé qui requiert beaucoup d'appui.

A cette occasion, le Cercle Saint-David de l'A. C. J. C. organisait une soirée de cartes suivie d'un magnifique goûter. Etaient présents: notre aumônier, M. l'abbé Chamberland, accompagné du président d'honneur, notre curé, M. l'abbé Desrosiers; notre ancien vicaire, actuellement curé de Vassar, M. l'abbé Forest, qui a bien voulu répondre à notre invitation; M. l'abbé Moquin, curé de Mariapolis, les Rév. Frères du Collège, 45 membres actifs de l'A. C. J. C., neuf membres honoraires, avec leurs femmes ou amies.

Notre président d'honneur exprima la peine de voir s'éloigner notre dévoué vicaire, toujours prêt à la seconder dans son travail.

M. L.-A. Beaubien, député fédéral, un de nos plus dévoués membres, nous dit qu'il se reprochait d'avoir tant tardé à appartenir au cercle de l'A. C. J. C. C'est dans ces réunions que le jeune homme acquiert les connaissances nécessaires pour marcher dans la vie, tout en faisant honneur à sa paroisse et à la société. En terminant il souhaita bonne chance à M. l'aumônier dans sa nouvelle paroisse de Saint-Norbert.

M. l'abbé Forest remercie les membres du cercle pour leur aimable invitation et se dit heureux de venir les rencontrer. "Toutes les familles regrettent le départ de M. Chamberland; c'est un signe que son zèle et son dévouement ont été comme d'habitude à l'oeuvre dans votre paroisse. La belle fête que vous avez organisée est une marque de reconnaissance que vous, messieurs les membres du Cercle Saint-David, savez témoigner dans les circonstances voulues. Je souhaite à M. Chamberland tout le succès possible dans son nouveau poste."

M. Siméon Marion, notre dévoué président, remercie ceux qui avaient adressé la parole et présente à M. l'abbé Chamberland une adresse dans laquelle se trouvaient exprimés les sentiments de reconnaissance de tous les membres du cercle. Il offre ensuite une bourse bien garnie, au nom du Cercle Saint-David.

"Je ne suis pas surpris, répond M. l'aumônier, de la délicatesse des membres du Cercle Saint-David, car ils ont toujours agi ainsi à mon égard durant l'année que j'ai passée avec eux. Je n'ai que des remerciements et des félicitations à leur adresser. La séparation est d'autant plus méritoire que l'on se sépare de personnes vraiment estimables et estimées. Mais le sacrifice sert à former la volonté, et quand la volonté est ferme, on fait beaucoup de bien. C'est le dernier souhait que je forme pour vous, de bien former votre volonté en étant fidèles aux principes de votre A. C. J. C."

De jolis prix furent distribués aux gagnants de cette partie de cartes.

Premier prix des dames, offert par M. Ed Saint-Amant, gagné par Mlle Malvina Laforme, 93 points; deuxième prix, offert par M. Georges Carroll, gagné par Mlle Florentine Deslongchamps, 85 points.

Premier prix des hommes, offert par M. Léo Brodeur, gagné par M. Georges Beaudette, 94 points; deuxième prix, offert par M. Donat Dupas, gagné par M. Edouard Fillion, 92 points.

Suivirent des chansons qui furent très agréables. Tous jouissaient du beau programme lorsque minuit sonna. M. le président Marion remercia tous ceux qui avaient bien voulu prendre part au programme, spécialement M. Edmond Saint-Amant, l'un des principaux organisateurs de la soirée. "Oui, quand notre ami Saint-Amant y met la main, on sait que le succès est assuré." Il dit aussi un merci reconnaissant à Mmes Elphège Lafontaine et Léo Brodeur, qui préparèrent et servirent le délicieux goûter.

Nouvelles sportives

Le sport semble dormir à Saint-Jean-Baptiste... Oh non! Demandez à ceux qui vont glisser. Nous avons une magnifique glissoire qui fait redresser les cheveux. Nous ne manquons pas non plus d'amateurs de skis qui jouissent beaucoup des belles côtes de la rivière Rouge. Quelques-uns souffrent de petites égratignures au nez; rien de bien grave ni de bien coûteux.

Malgré les froids intenses que nous avons depuis quelque temps, tous les jours notre groupe de raquetteurs part pour des distances assez éloignées et nous revient avec du beau rouge naturel aux joues. Nous invitons les jeunes des paroisses environnantes à venir s'amuser avec nous.

Divers

Notre directeur de chorale, M. Achille Plamondon, fit preuve d'un grand dévouement en nous donnant une jolie messe de minuit. Il nous promet une belle messe pour Pâques.

Notre nouveau vicaire, M. l'abbé Couture, nous est arrivé samedi soir. Les membres du Cercle Saint-David de l'A. C. J. C. seront heureux de lui souhaiter la bienvenue à leur réunion du 25 janvier.

Baptêmes

Joseph-Noël, né le 25 décembre, baptisé le 26, enfant d'Edmond Bernier et de Madame, née Yvonne Labelle. Parrain et marraine: M. et Mme Exélépha Labelle, grands-parents de l'enfant.

Marie-Anna-Henriette-Solange, née le 12 janvier, baptisée le 13, enfant de Georges Beaudette et de Mme, née Marie Parent. Parrain, M. Albert Beaudette; marraine, Yvonne Beaudette, oncle et tante de l'enfant.

LETELLIER

Tel qu'annoncé, le service anniversaire du regretté défunt abbé Jutras, curé-fondateur de Letellier, eut lieu le 15 janvier. Malgré la température rigoureuse, une foule nombreuse y assista. S. G. Mgr l'Archevêque assistait au trône et prononça l'absoute; il était assisté de MM. les abbés E. Rocan, curé de Sainte-Agathe, et J.-M. Desrosiers, curé de Saint-Jean-Baptiste.

M. le curé Messier chanta le service, ayant comme diacre M. l'abbé J.-A. Mireault, curé de Sainte-Elisabeth, et M. l'abbé Joseph Boulet, vicaire à la cathédrale.

Etaient aussi présents: Mgr W.-L. Jubinville, P.D., curé de la cathédrale de Saint-Boniface; M. l'abbé Ovila Moquin, curé de Mariapolis; M. l'abbé E.-A. Chamberland, vicaire à Saint-Jean-Baptiste; M. l'abbé Ulysse Forest, curé de Vassar.

M. Lucien Beaubien, député de Provencher, assistait au service.

La famille du défunt était représentée par M. et Mme Ernest Jutras, M. et Mme Horace Dansereau, M. et Mme Joseph Jutras, Mme E.-B. Bélanger, M. le Dr et Mme J.-B. Cloutier, M. et Mme J.-H. Cardinal, de Kenora, Ont.

Mlle Alice Jutras touchait l'orgue: elle exécuta un délicat "Pie Jesu" à l'offertoire.

M. Alexandre Cadieux, syndic, fit la quête, qui fut généreuse.

• • •

Le 14 eut lieu le service anniversaire de feu Eusèbe Cadieux. Il fut chanté par M. le curé Messier. Une assistance assez nombreuse de parents et d'amis y assistaient.

• • •

Le dimanche 12 eut lieu la pieuse cérémonie de la bénédiction des enfants. Le chant fut exécuté par les élèves du couvent. Jean-Marc Cloutier, Jules Comeault, Donat Manseau et Jacques Bruyère eurent l'honneur de porter l'Enfant-Jésus pendant la procession. La quête fut faite par quatre enfants, Jean-Marc Cloutier, Jacques Bruyère, Flore Graveline et Simone Manseau. M. le curé prononça une allocution de circonstance.

• • •

La demeure de M. Wilfrid Lemire fut incendiée dans la nuit du 5 janvier par une cause inconnue. Quand le feu fut découvert, il avait déjà pris des proportions telles que M. et Mme Wilfrid Lemire et leurs deux enfants jumelles durent sortir en vêtements de nuit et s'enfuir chez le premier voisin. La maison et son contenu furent totalement détruits, causant à ce jeune ménage une lourde perte. Nos sympathies à la famille éprouvée.

• • •

M. J.-G. Thériault, gérant de la Banque Canadienne Nationale, est de retour d'un voyage à Sudbury, Toronto, North Bay, Cochrane et Kapuskasing, Ont., à l'occasion des fêtes.

• • •

Notre équipe de gouret obtient de beaux résultats cet hiver. Nos joueurs ont réussi à recouvrer le trophée Molloy, en déclassant Emerson par une défaite de 7 à 0. Ils détiennent aussi la tête de la Ligue Internationale. La population de Letellier ne lui ménage pas ses encouragements.

• • •

M. Auguste Dansereau est de passage dans sa famille.

• • •

M. et Mme Zacharie Robert furent l'objet d'une visite opportune et bien consolante à l'occasion des fêtes. Leurs deux filles, Soeur Marie-Léa et Soeur Madeleine du Sacré-Coeur, firent un court séjour à la maison paternelle à cette occasion.

• • •

M. et Mme J.-H. Cardinal, de Kenora, Ont., visitent leurs nombreux parents à Letellier.

SAINT-LEON

L'étoile de la Saint-Antoine réunit autour du père de notre famille paroissiale, tous ses enfants grands et petits, jeunes et vieux, qui à l'envie lui présentèrent des voeux et souhaits de fête.

Des prières nombreuses montèrent vers le ciel pour attirer sur notre pasteur bien-aimé les plus abondantes bénédictions et faveurs précieuses.

Puissent ces voix de la reconnaissance être favorablement entendues, et obtenir à notre vénéré Père Marie-Antoine, une longue suite d'années, consolées par les faveurs divines!

Merci aux sympathiques confrères qui vinrent s'unir à nous pour fêter notre Père!

Mère-Grand

La visite de Mère-Grand fut un événement des plus intéressants pour ses chers petits-enfants de Saint-Léon. Nous l'avons reçue avec affection sincère, et son grand coeur s'incline avec une tendresse touchante vers la gent écolière si heureuse de l'entourer.

En Mère-Grand nous avons une aimable aïeule, toute ravissante de jeunesse, au gracieux sourire, qui captive ses petits-enfants. Mère-Grand est une éducatrice dévouée à la cause française qui tient tant au coeur des petits Canadiens; nous accueillons avec respect et amour ses avis du "Coin" et nos juvéniles ardeurs s'éveillent aux concours qu'elle nous donne pour l'étude de notre belle langue.

Chère Mère-Grand, votre souvenir vivra longtemps dans notre mémoire, avec quel renouveau de bonheur nous nous empresserons de communiquer avec vous et de vous visiter au "Coin", en attendant qu'une autre occasion fortuite vous ramène à Saint-Léon!

ST-FRANCOIS-XAVIER

Mercredi dernier, 15 janvier, décédait à Saint-François-Xavier Mme veuve Jean-Pierre McDougall. La défunte était âgée de 81 ans.

C'est à Saint-Norbert, Man., que naquit Mme McDougall, où elle passa les premières années de sa vie. Après son mariage, elle vint s'établir à Saint-François-Xavier, où la regrettée défunte prit une part active à toutes les oeuvres de la paroisse pendant plus d'un demi-siècle.

Congréganiste des Dames de Sainte-Anne, Mme McDougall se fit remarquer par son assiduité aux réunions et sa fidélité aux règlements de la société. Comme organiste, elle rendit de grands services à l'église pendant plus de 30 ans, mais c'est surtout par sa charité inlassable auprès des malades que Mme McDougall s'est attiré l'estime de tous.

La défunte laisse pour pleurer sa perte sept enfants: Georges, Alfred, Delphis, Maria-Anna (Mme Alexandre Todd), Jean-Pierre, William et Collin.

Le service de sépulture fut chanté par M. l'abbé V. Fyfe, curé de la paroisse, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

A la famille éplorée nous offrons nos sincères sympathies.

LORETTE

Vendredi soir, l'agent des autos Ford de Steinback est venu donner une démonstration des merveilles de ces autos, et des engins tracteurs de la même compagnie. Il paraît que ces articles sont indispensables aujourd'hui. Prix abordables pour tous, même pour ceux qui n'ont pas le sou, machines merveilleuses, sources de richesses et de bonheur, etc., etc. Combien de badauds vont se laisser éblouir?...

• • •

Statistiques pour 1929: Comptes les plus modestes que nous ayons jamais eus; seulement 14 baptêmes, 4 décès et 3 mariages. Remarquons un bon point: il n'y a pas eu un seul décès d'enfant depuis 14 mois.

SAINT-NORBERT

Les Dames de Sainte-Anne organisent une partie de cartes pour dimanche prochain 26 janvier. Tous les amis de la paroisse sont cordialement invités.

SASKATCHEWAN

ENGLEFELD

Le 7 et le 14 janvier dernier, nous avions le plaisir d'entendre au radio "l'heure française" de Laflèche et St-Brieux, Sask., à la demeure de M. E.-P. Guay, agent pour le C.N.R. Les quelques Canadiens français de cette paroisse catholique allemande seront toujours bienvenus à sa demeure pour y écouter l'heure délicieuse du mardi, de 7 à 8 h. Ceci, en attendant qu'ils se procurent un radio, afin de jouir des concerts français émis par CJRW, de Winnipeg. Nous devons aussi féliciter M. Coats pour les quelques paroles qu'il nous a adressées en français à la fin du dernier concert. A notre vieil ami Maurice Goulet nos félicitations.

• • •

Le dimanche 12 janvier, M. Gilles-Marius Trottier était de passage à Engelfeld, heureux d'y rencontrer sa mère, Mme P. Trottier, qui a l'air de bien se plaire en Saskatchewan.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.92½	$4.86⅔
Franc français	3.99	3.93
Belga belge	14.17	13.9
Franc suisse	19.66	19.3
Lire italienne	5.31	19.3
Couronne suédoise	27.28	26.8
Cour. norvégienne	27.17	26.8
Couronne danoise	27.21	26.8
Mark allemand	24.31	23.8
Cour. hollandaise	40.85	40.2

LE MARCHE

21 JANVIER 1930

Bouvillons—	
Excellents	$9.50—$9.75
Bons	$8.25—$9.25
Moyens	$7.50—$8.00
Ordinaires	$6.50—$7.00
Taures de boucherie—	
De choix	$8.75—$9.25
Assez bonnes	$7.00—$8.50
Vaches de boucherie—	
De choix	$7.25—$7.50
Bonnes	$6.00—$7.00
Ordinaires	$5.00—$5.75
Pour conserves	$4.00—$4.75
Taureaux—	
De choix	$6.00—$6.50
Ordinaires	$5.00—$5.50
Boeufs—	
Bons	$6.00—$6.50
Moyens	$5.00—$5.50
Communes	$4.00—$4.50
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$7.75—$8.00
Bons	$6.00—$7.50
Taures à engraisser—	
De choix	$6.00—$6.50
Bonnes	$5.00—$5.75
Bouvillons engraissés—	
De choix	$7.75—$8.25
Bons	$6.50—$7.50
Veaux—	
De choix	$14.00—$15.00
Bons	$10.00—$13.00
Ordinaires	$6.00—$9.00
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.00—$7.00
Moutons ordinaires	$3.00—$4.00
Agneaux bons	$9.00—$11.50
Agneaux ordinaires	$7.00—$8.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix, prime de $1 par tête	
Bacon	$11.75
De boucherie	$11.40
Lourds	$10.75
Très lourds	$10.25
Légers et d'engrais	$9.00—$11.50
Inférieurs	$6.00—$8.00
Truies No 1	$10.25
Truies No 2	$9.75
Verrats	$5.00—$6.00

PRODUITS

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif—No 1	$ .38½—$ .39½
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .48
Premiers	$ .44
Seconds	$ .35
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$2.75
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.80
2 sacs de 49 livres	$4.85
4 sacs de 24 livres	$4.90
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.80
2 sacs de 49 livres	$4.85
4 sacs de 24 livres	$4.90
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.80
2 sacs de 49 livres	$4.85
4 sacs de 24 livres	$4.90
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.80
2 sacs de 49 livres	$4.85
4 sacs de 24 livres	$4.90
Alimentation—	
Son. La tonne	$30.00
Gru. La tonne	$32.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.50
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg	
Mil. No 1	$18.00
Mil. No 2	$17.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 20 janvier 1930

Grains	Mardi 14 jan.	Merc. 15 jan.	Jeudi 16 jan.	Vend. 17 jan.	Samedi 18 jan.	Lundi 20 jan.
Blé No 1 Nord	1.31⅞	1.29¼	1.26⅜	1.26⅞	1.28⅛	1.28¼
2 Nord	1.29	1.26⅜	1.23½	1.24	1.25¼	1.25⅜
3 Nord	1.24¾	1.22⅛	1.19⅝	1.19½	1.20⅜	1.20¾
Avoine 2 CW	.62¼	.61	.59⅝	.56⅞	.57⅝	.56½
3 CW	.54⅝	.53½	.52⅛	.49¼	.50⅜	.49⅜
Orge 3 CW	.60½	.58¼	.56¾	.53⅞	.54	.54¼
4 CW	.55¼	.53½	.52	.48⅝	.49¼	.49⅜
Lin 1 NW	2.52	2.50¼	2.48	2.47½	2.44¼	2.44¼
2 CW	2.48	2.46¼	2.44	2.43½	2.40¼	2.40¼
Seigle 2 CW	.90⅜	.88⅛	.86¼	.80½	.81½	.82⅞
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.32¼	1.29⅝	1.26⅝	1.27	1.28⅞	1.28½
Avoine 2 CW	.58⅛	.57	.55¾	.52⅞	.53⅝	.52½
Orge 3 CW	.60¾	.58½	.57¼	.53⅞	.54⅛	.54⅜
Lin 1 NW	2.52¼	2.50½	2.48½	2.48	2.44½	2.44½
Seigle 2 CW	.90⅝	.88⅜	.86¾	.81	.81¾	.83⅛
Options						
Blé Mai	1.37¾	1.35⅛	1.32⅜	1.32½	1.33⅝	1.33¼
Juillet	1.39½	1.36⅞	1.34¼	1.34⅜	1.35¾	1.36
Octobre	1.35⅜	1.33⅞	1.31¼	1.31¼	1.33¼	1.33⅞
Avoine Mai	.62⅛	.61	.59⅝	.56⅞	.57⅝	.56⅛
Juillet	.62⅜	.61	.60	.57¼	.58	.56¾
Octobre	.57⅝	.57	.56	.53¼	.53⅝	.54½
Orge Mai	.65¼	.63	.61¼	.57½	.58½	.58⅜
Juillet	.67⅜	.65⅜	.63½	.60¼	.60⅞	.60⅞
Octobre	.68⅞	.67	.66¼	.63	.62	.62
Lin Mai	2.60¼	2.58½	2.56	2.55½	2.52	2.52
Juillet	2.61	2.58¾	2.58	2.54½	2.54	2.53½
Seigle Mai	.95⅝	.93⅞	.91¼	.85½	.86½	.87⅝
Juillet	.97½	.95½	.93½	.88	.88¾	.90
Octobre	..	..	....	.88	.88	.91½

L'A.C.J.C. au Manitoba

Organe de l'Union régionale de Saint-Boniface
Piété — Etude — Action
Directeur: RAYMOND BERNIER

LA PIETE FILIALE ENVERS LE PAPE

L'*Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française*, qui a pour principe la soumission à l'autorité de l'Eglise et l'attachement aux directions du Saint-Siège, a pensé qu'elle ne pouvait mieux couronner les fêtes de son vingt-cinquième anniversaire qu'en organisant une grandiose démonstration en l'honneur de Sa Sainteté Pie XI. Petits soldats du Pape, bénis par lui et par ses deux prédécesseurs, nous avons voulu, depuis vingt-cinq ans, servir Dieu et l'Eglise en préparant de jeunes catholiques qui seraient tout à la fois renseignés, convaincus, militants. C'est pour atteindre ce but que nous avons mis au programme et étudié avec grand soin l'action catholique des laïcs. C'est pour répondre aux appels réitérés du Pape que nous l'avons exposée et expliquée dans nos cercles, dans nos congrès régionaux et dans notre dernier congrès général.

Après ces études faites à la lumière de l'encyclique *Ubi Arcano Dei*, nous avons mieux compris notre vocation d'apôtres laïcs et avons résolu de devenir plus intégralement et plus ouvertement des *volontaires du Pape*. Aussi, le 10 novembre 1929 fut la journée consacrée au représentant de Jésus sur la terre. Un magnifique défilé d'une vingtaine de mille jeunes gens dans les rues de Montréal, suivi d'une grande manifestation au manège militaire, fut l'hommage de la jeunesse du Canada français au Pontife-Roi, chef vivant de l'indéfectible Eglise du Christ, qui seule oriente les humains vers leur destinée, car seule elle détient les promesses des éternelles réalisations.

Au cours de cette grande démonstration, un des principaux orateurs fut S. G. Mgr Courchesne, évêque de Rimouski, si sympathique à notre association, qui prononça un discours sur la piété filiale envers le Pape. Etudions-en les grandes lignes et puisons-y les leçons qui nous guideront dans la pratique de notre apostolat.

* * *

L'orateur souhaite d'abord que la jeunesse catholique cultivera toujours une piété filiale et généreuse qui la tienne ralliée autour du Vicaire de Jésus-Christ, car chacun y trouvera le plus sûr moyen d'entretenir chez soi une qualité précieuse entre toutes pour le catholique d'action: le jugement ou la discrétion. Celle-ci n'est pas un frein opposé au zèle de l'apôtre. Elle est la claire vue de la fin à poursuivre, avec la volonté constante de ne rien négliger des moyens qu'un discernement toujours en éveil aura jugés les plus efficaces, et de ne pas se laisser distraire dans la poursuite d'un objectif aussi nettement discerné. Le Souverain Pontife demande donc à la jeunesse catholique de se donner une préparation sérieuse et longue, où l'étude et la prière achèveront lentement, dans les jeunes âmes, l'acceptation d'une discipline sans laquelle le zèle mourrait dans ses écarts ou dans le découragement qui les suit d'ordinaire.

Ne doit-on pas admettre que ce qui sauvegarde la vertu de discrétion ou le jugement sain, c'est d'abord l'esprit de foi, puis l'humilité, puis le zèle que l'on a pour le bien commun de la société, et, par-dessus tout, la charité?

Sans l'esprit de foi, on perd de vue la fin de l'homme, sa vocation à la vie surnaturelle et la subordination des biens qui en assurent la poursuite. Est-ce qu'à égalité d'intelligence, celui qui a toujours les yeux tournés vers le Vicaire de Jésus-Christ n'est pas plus en état d'échapper à l'erreur? *"Sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle."*

Sans l'humilité, on oublierait ce que l'on est devant Dieu et devant les autres hommes. Soyons donc soumis, car l'esprit du christianisme n'est autre qu'une disposition filiale vis-à-vis de Dieu et de son mandataire. *"Qui vous écoute m'écoute..."*

Sans la notion du bien commun, l'homme d'oeuvres maintient mal dans son estime la hiérarchie des devoirs qui le sollicitent. Or la Papauté est précisément instituée pour conduire les hommes au ciel et pour faire que la société d'ici-bas, dans tous les pays, ne mette pas d'obstacles à la sanctification des âmes. *"Ne les empêchez pas de venir à moi..."* Voilà pourquoi, à vivre constamment sous l'influence intellectuelle et morale du magistère du Pape, on arrive à se donner la conception la plus pure de ce qu'exige le bien commun.

Enfin, ce qui achève de sauvegarder le jugement nécessaire au catholique d'action, c'est l'habitude de la charité. Sans celle-ci, le zèle devient amer et les adaptations nécessaires ne se font pas entre l'homme d'oeuvres et son milieu. N'est-ce pas à cet esprit de charité que la Papauté fait le plus constamment appel, lorsqu'elle ramène les catholiques à l'obligation d'aimer le Christ, mais aussi à cette condition que le Christ a posée à l'acceptation de notre amour: que nous nous aimions les uns les autres?

* * *

"*Jeunes gens*, dit en terminant Mgr Courchesne, *en acclamant le Vicaire de Jésus-Christ, il ne faut pas vous contenter de continuer à nous faire honneur en manifestant que vit en vous une tradition aussi vieille que nos trois siècles d'histoire: vous êtes fidèles au Pape et notre pays ne sera que plus heureux si vous parvenez à y gagner au Pape des fidèles. Ajoutez à cette affection et à vos prières pour celui que nous vénérons comme le Père commun, ajoutez une attention toujours en éveil du côté des directions qui nous viennent de celui qui parle au nom du Christ.*

"Vous continuez, chers jeunes gens, de nous rassurer sur l'avenir. Car fidèles au Pape, vous aurez trouvé dans votre piété filiale, la sauvegarde de toutes les qualités qui, réunies ensemble, constituent le jugement catholique, le bon sens chrétien, la discrétion évangélique. Votre zèle n'en restera que plus constant et votre action catholique plus conquérante."

Après ces éloquentes paroles d'encouragement et ces sages conseils, après les témoignages de bienveillance que le Saint-Père vient de prodiguer à notre association à l'occasion de ses vingt-cinq ans, l'attachement et la soumission filiale et joyeuse au Pape et à ses évêques nous seront faciles. Aimer et suivre le Pape a toujours été notre devise. Elle le sera davantage encore dans l'avenir. Nous sommes, nous voulons être les fidèles de toute doctrine, déclaration et direction émanée de l'infaillible successeur de Pierre. Ainsi rattachée à la tête par toutes ses fibres, notre association restera un organisme vivant et vivifiant à la fois.

De concert avec l'Eglise, travaillons donc avec ardeur et persévérance à l'extension du règne de Jésus-Christ sur la terre. Au Pontife-Souverain, offrons l'hommage de nos intelligences, l'amour de nos coeurs, la soumission de nos volontés!

Brunelle LEVEILLE,
Secrétaire du Comité régional.

Lisez-Moi Ça

Le Saint-Père le Pape bénit l'A. C. J. C.

Après le départ de S. G. Mgr Béliveau pour Rome, des cercles de Saint-Boniface avaient adressé une lettre le priant de demander au Saint-Père une bénédiction spéciale pour l'A. C. J. C. de l'Ouest canadien. Le Comité régional a reçu le message suivant:

"Je bénis de tout coeur votre Association de Jeunesse catholique; ces associations me sont particulièrement chères."

Ces paroles sont des plus encourageantes. Le temps et les énergies dépensés à promouvoir les intérêts de l'A. C. J. C., au Manitoba et ailleurs, répondent ainsi aux désirs les plus chers du Saint-Père.

Quand aurons-nous un cercle dans chaque paroisse? Le prochain congrès régional nous l'apprendra.

Quelques initiatives heureuses

Plusieurs cercles ont régulièrement leurs réunions du conseil. A ces assemblées, le programme de l'année des séances y est préparé, les comptes y sont présentés; enfin le conseil régit toutes les activités et toutes les initiatives et ensuite présente au cercle son rapport pour être adopté ou amendé, ce qui rend les séances régulières plus vivantes et fait éviter les discussions inutiles et qui n'aboutissent à rien, faute de préparation.

Le deuxième semestre est commencé. C'est le temps de penser sérieusement au recrutement. Ainsi, chaque membre devrait s'efforcer de faire connaître le chemin du cercle à un ami sérieux, de bonne conduite. Si vous en avez deux, c'est tant mieux.

Séances des présidents et des aumôniers

Bientôt le Comité régional tiendra une réunion des présidents des cercles et ensuite une pour MM. les aumôniers. Le comité espère beaucoup de ces assemblées pour lui permettre de faire progresser l'oeuvre de l'A. C. J. C.

* * *

A partir de février, la page de l'A. C. J C. paraîtra toutes les deux semaines. Ne soyez pas surpris, si un jour... vous contribuez à notre page.

Réunion intime

La Vérendrye a tenu dernièrement sa soirée intime au Collège de Saint-Boniface. Nombreuse et joyeuse assistance. Etaient présents, quelques Pères du Collège qui avaient aimablement répondu à l'invitation du cercle, les membres de La Vérendrye, et la famille "Dupont", les grands seulement, — les Dupont jeunes n'y étaient pas, ils dormaient.

A vrai dire, "il y avait pléthore de Dupont". Quelques-uns jouaient aux cartes, d'autres causaient d'une façon très animée et les autres chantaient à qui mieux mieux. Un succulent goûter fut servi pendant la soirée... par les membres naturellement. Tous se sont quittés enchantés en se disant: "A la prochaine".

VIE DES CERCLES

Cercles de l'A. C. J. C. au Manitoba

Comité régional

Aumônier, R. P. Beaupré, S.J.; président, Camille Fournier; vice-président, Raymond Bernier; secrétaire, Brunelle Léveillé; trésorier, Alfred Doucet; conseillers: Charland Prud'homme, Napoléon Dupas, Léon Bruyère.

La Vérendrye (Saint-Boniface)

Aumônier, R. P. Bergeron, S.J.; président, Emile Couture; secrétaire, Raoul Couture.

Ritchot (Saint-Boniface)

Aumônier, M. l'abbé A. Boulet; président, Napoléon Dupas.

Provencher (Collège)

Aumônier, R. P. Dunn, S.J.; président, M. Gousseau.

Sacré-Coeur (Winnipeg)

Aumônier, R. P. Beaupré, O.M.I.; président, Hervé Sala; secrétaire, Denis Belair.

Saint-David (St-Jean-Baptiste)

Aumônier, M. l'abbé Chamberland; président, Siméon Marion; secrétaire, P. Désauteis.

Saint-Norbert (Letellier)

Aumônier, M. le curé Messier; président, Isidore Bouchard; secrétaire, Daniel Arcand.

Langevin (Sainte-Anne)

Aumônier, R. P. Fiset, C.SS.R.; président, Emile Désorcy; secrétaire, A. Boucher.

Sainte-Agathe

Aumônier, M. l'abbé A. Couture; président, Léo Péloquin; secrétaire, Georges Lemoine.

Saint-Pierre

Aumônier, M. le curé J.-A. Sabourin; président, Edmond Préfontaine; secrétaire, O. Beauchemin.

Séance intercercle organisée par Saint-David

Cette réunion était sous les auspices du Cercle Saint-David. Le Cercle Sainte-Agathe était représenté par son aumônier, M. l'abbé Adélard Couture, et son président, M. Signard Beaudoin; le Cercle Saint-Norbert de Letellier également par M. le curé Messier, aumônier, le camarade Isidore Bouchard, président, et par une dizaine de ses membres. Le Cercle Saint-David assistait au complet. Nous remarquions en outre la présence de plusieurs de ses membres honoraires, parmi lesquels nommons M. A.-L. Beaubien, député du comté de Provencher au gouvernement fédéral, M. Napoléon Déry, qui fait partie de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, et aussi de la Société Saint-Jean-Baptiste.

S. G. Mgr Béliveau, de passage à Saint-Jean-Baptiste le même jour, exprima son grand regret d'être rappelé à Saint-Boniface pour un engagement important dans la soirée. L'état de santé de M. le curé Desrosiers l'empêcha d'assister; il était représenté par son zélé vicaire, M. l'abbé E.-A. Chamberland, aumônier du Cercle Saint-David.

Le président du Cercle Saint-David le camarade Siméon Marion, présida la réunion avec beaucoup de tact et de bonhomie; à le voir et à l'entendre, nous réalisons immédiatement ses fortes convictions et le dévouement qu'il apporte à les mettre en pratique. Un tel président de cercle doit être une grande inspiration pour les membres de se pénétrer des principes acéjistes et, ce qui est encore mieux, de les vivre.

La réunion se fit de la façon ordinaire: appel des membres de tous les cercles présents, lecture du rapport de la réunion précédente, lecture spirituelle par l'aumônier, histoire du Canada par le camarade Joseph Saint-Amant, traitant de l'adoption de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord; rapport bref, précis, fait verbalement. Le camarade Jacques Bissonnette traita de l'apiculture d'une façon intéressante; ses réponses aux nombreuses questions posées démontrèrent ses connaissances de son sujet.

Le cours de bon parler français fut donné par le camarade Donat Dupas; les expressions vicieuses ou les anglicismes choisis dans le langage courant rendent ce cours très pratique.

Le Dr Almanzor Roy, aussi membre du cercle, présenta un rapport scientifique sur l'hygiène dans l'ordre social; il s'en acquitta avec distinction. Il fait bon de voir nos professionnels faire profiter les autres de leurs connaissances.

M. le député Beaubien, invité à adresser la parole, le fit d'une façon convaincue et convaincante; il encouragea les acéjistes à prendre avantage des excellents moyens fournis par leur association pour étudier et se développer intellectuellement. On n'en sait jamais trop et ce que nous pouvons apprendre nous sera toujours utile. Il se dit fier d'être membre d'honneur du Cercle Saint-David; il assistera aux réunions aussi souvent que possible; il met sa collection de brochures, documents officiels, renseignements divers à la disposition des membres de l'A. C. J. C. du Manitoba et ajoute qu'il sera toujours à leur disposition pour tout service qu'il sera en son pouvoir de leur rendre. Ses paroles sont chaudement applaudies.

La tâche du représentant du Comité régional est facilitée et rendue très agréable par les bienveillantes paroles du président et le bon esprit qui anime les membres réunis. Il exprime le profond regret du camarade Camille Fournier, président régional, d'avoir été empêché de se rendre à cette réunion. Il sympathise avec l'assistance pour son absence qui les prive d'un éloquent discours, de conseils sages et pratiques qui viennent d'un coeur sincère et profondément convaincu de la cause qu'il défend avec tant de persévérance et de zèle.

Le camarade Léon Bruyère félicite les membres du Cercle Saint-David d'avoir mis en pratique le programme du Comité régional et surtout d'avoir organisé cette première réunion intercercle à la campagne cette année, exécutant eux-mêmes ce qu'ils réclamaient au dernier congrès régional. Il félicite le Cercle Saint-David de ses membres honoraires qui témoignent tant d'intérêt à l'A. C. J. C. Leur présence aux réunions doit être un encouragement pour eux et une émulation à tâcher de s'acquitter toujours de mieux en mieux de leurs devoirs d'acéjistes.

Le délégué fait mention de la célébration du 25ème anniversaire de notre Association qui a donné lieu à de si belles démonstrations à Montréal, et qui nous a valu de si éloquents témoignages de l'efficacité et de la nécessité de notre oeuvre. Il félicite chaleureusement le Cercle Saint-David, son aumônier, son président, ses membres pour l'enthousiasme qui existe parmi eux, pour leurs efforts pour l'étude, pour la belle tenue de leurs travaux, pour les personnages distingués qui les honorent de leurs encouragements. Il souhaite que cet état de choses se continue et que le cercle continue de progresser pour faire la force du comité régional et l'exemple des autres cercles manitobains.

M. l'abbé Chamberland, aumônier, tire les conclusions de la soirée et l'assistance, au nombre de près de 70, se disperse en échangeant de gais propos et avec la détermination d'aimer et de faire aimer davantage l'A. C. J. C.

Léon BRUYERE,
Membre du Comité régional.

Des haut-parleurs à la Chambre ontarienne

Toronto. — Quand les membres de la législature ontarienne se réuniront le 5 février prochain, ils n'auront plus raison de se plaindre de l'acoustique de la Chambre. Du haut du dôme de la salle des délibérations parlementaires, on a installé plusieurs haut-parleurs munis de cornets, de façon à renvoyer la voix des orateurs dans tous les coins de la Chambre.

SAINT-BONIFACE

A l'archevêché

S. G. Mgr l'Archevêque est allé assister au service anniversaire de M. Jutras, à Letellier, la semaine dernière.

De passage à l'Archevêché, M. l'abbé Bois, curé de Saint-Maurice, Sask., le R. P. Zimmerman, autrefois du diocèse et ancien curé de Beauséjour, actuellement curé en Saskatchewan.

A l'Institut Collégial Saint-Joseph

Le dimanche 26 janvier, à 8 h. 30 du soir, sous le haut patronage de S. G. Mgr A. Béliveau, Miles Simone Ledoux, Agathe de Montigny et Marie-Josèphe Mager donneront un récital de piano, avec le gracieux concours de Mlle Yvonne Thibault, soprano, et de M. Taras Hubicki, violoniste.

Ligue des Demoiselles Catholiques de Langue Française

"Coeur de Jeune Fille" fut l'objet de la dernière et si brillante conférence du R. P. Schelpe, S.J.

Nous ne pouvons trop remercier notre dévoué conférencier pour toute la peine qu'il se donne afin d'aider au perfectionnement de la jeune fille, d'autant plus que le sujet de sa conférence était de l'inédit pour nos jeunes concitoyennes de Saint-Boniface. Nous sentons de plus en plus que l'unique but du R. P. Schelpe, guidé par son expérience dans la direction des âmes, est d'éclairer la jeunesse moderne sur les dangers qu'elle doit affronter chaque jour. Ainsi, il contribue au bonheur de nos familles et garantit le succès de la mission importante que la Providence assigne à notre jeunesse chrétienne.

Nous avons l'honneur d'annoncer que le R. P. Schelpe donnera sa prochaine conférence à la Ligue et aux demoiselles de Saint-Boniface le lundi 10 février. Sujet: "Hirondelles captives".

LA SECRETAIRE.

La fête de Monseigneur au Collège

Un drame d'Henri Ghéon

"Henri Ghéon? Qui est-ce?" — "L'auteur de la pièce que les collégiens joueront dans la seconde semaine de mars." — "Sans doute, mais de plus...?"

Il est permis de ne pas connaître encore Ghéon. Dans quelque temps, ça ne le sera plus: il sera trop grand homme!

Henri Ghéon est un converti de la grande guerre. L'un de ces grands convertis français qui par leur robuste talent littéraire et l'"effronterie" de leur foi jettent dans l'étonnement les antiques mécréants pour qui "ignorance" et "foi" étaient synonymes.

Un génie, Ghéon?

En tout cas, parcourez les critiques français et même anglais (Ghéon est traduit), et vous les verrez tous saluer, chapeau bas, comme au passage d'un grand maître.

Rien à reprendre chez Ghéon? Hola! ses audaces furent vertement critiquées! Au premier abord, à la première lecture surtout, Ghéon nous laisse un peu perplexe. Pourtant, on a saisi un peu partout de si vigoureuses qualités, on a été remué si souvent, qu'on n'ose pas condamner trop tôt ce qui paraît étrange... de peur d'avoir tort, à la fin du compte. On n'abandonne pas tout à fait Ghéon... on y revient... Petit à petit, il est devenu votre auteur préféré, votre intime ami. Il ne vous reste plus qu'à vous défendre du fanatisme à son égard!

C'est que Ghéon n'est pas seulement un grand écrivain; c'est aussi un apôtre plein de zèle. Tout de suite, vous vous imaginez, sans doute, que ses pièces sentent le prêchi-prêcha, le mauvais sermon, l'édification à la journée! Erreur!

Ghéon serait le plus malheureux des hommes s'il apprenait que ses spectacles sentent le sermon à contretemps. Il est trop artiste, trop puissant dramaturge, trop maître de sa plume pour ennuyer sous prétexte d'édifier.

La preuve: les collégiens se chargent de vous la donner, à la fête de Monseigneur.

L'Association d'horticulture

L'Association d'horticulture de St-Boniface a eu sa réunion la semaine dernière et divers rapports ont été présentés, montrant les succès de l'Association. Le Rév. Frère Joseph, principal de l'Académie Provencher, a été élu président pour la saison nouvelle.

Il a déjà été question ici même de cette association et du bien qu'on pouvait en tirer, du peu d'intérêt également qu'elle semblait susciter. Nous osons recommander aux nôtres d'en faire partie. Le Rév. Frère Joseph, nous sommes certain, se ferait un plaisir de donner tous les renseignements voulus. Il serait extrêmement profitable d'en être. Nous n'avons pas de noms canadiens-français sur la longue liste des officiers ou de ceux qui étaient présents.

Un vol à main armée en pleine rue

M. Léon Boux, entrepreneur, 478, rue Saint-Jean-Baptiste, a été la victime de deux voleurs audacieux qui l'ont dépouillé de $636, samedi soir. Il venait d'arrêter son automobile devant sa maison et allait rentrer chez lui quand les deux hommes se sont approchés; l'un a braqué sur lui un revolver et l'autre s'est emparé de son argent, qu'il avait retiré de la banque le matin et était destiné à payer ses hommes à Brandon. M. Boux avait sur lui un revolver chargé, mais il n'a pu offrir aucune résistance. Personne n'a été témoin du vol.

Décès

Le vendredi 17 janvier est décédé Paul-Henri Royal, fils de Mme Henri Royal, à l'âge de 15 ans. Lui survivent, sa mère, quatre soeurs, Germaine, Marguerite, Hélène et Hortense; quatre frères; Charles, Wilfrid, Auguste et Joseph.

Les funérailles ont eu lieu samedi à la cathédrale de Saint-Boniface et l'inhumation se fit dans le cimetière de la paroisse. Mme Dugal touchait l'orgue.

Les porteurs étaient les quatre frères du défunt. M. J.-A. Desjardins était en charge des funérailles.

La Liberté prie la famille d'agréer ses bien vives sympathies.

Les "Voyageurs" chez M. Joseph Vermander

Mercredi dernier, le club de raquettes le "Voyageur" a parcouru les rives de la rivière la Seine. Tout a marché à merveille, personne n'est resté en arrière, les vétérans pouvaient à peine suivre les recrues de cette année. Il nous a pourtant fallu ralentir le pas lorsque nous sommes arrivés près du moulin à farine. M. l'abbé Lévêque ne croyait pas les côtes aussi à pic dans ces alentours; il lui faudra faire l'acquisition d'une nouvelle paire de raquettes.

Après quelques petits incidents, l'heure commençait à être tardive, et bien entendu, personne n'oubliait que nous étions invités au domicile de notre populaire président honoraire, M. Joseph Vermander, qui a la gentillesse de nous inviter chaque année. M. Vermander nous souhaita la bienvenue, ensuite nous fîmes honneur au succulent goûter si bien préparé par Mmes Vermander et Lambert.

Lorsque notre faim fut assouvie, il nous restait une petite question à résoudre avant de procéder à nos jeux coutumiers. Au commencement de la saison, nous avons demandé à M. l'abbé Emilien Lévêque de bien vouloir devenir chapelain du club; nous avons reçu une réponse favorable de Mgr Jubinville. M. l'abbé est devenu membre; il a pris part régulièrement aux sorties, il assistait même à la guignolée. Durant la soirée, notre aimable président honoraire lui présenta le manteau que les membres lui offraient comme marque de reconnaissance pour l'affection ardente et l'enthousiasme qu'il a pour le club. M. Lévêque remercia bien sincèrement les donateurs.

Avant de partir nous avons chanté nos vieilles chansons. Willie a toujours sa voix suave, et ne se fait jamais prier pour se faire entendre seul. Gustave possède encore sa force herculéenne; lorsque les jeux se terminent, il est souvent gagnant de plusieurs prix. Nos "Voyageurs" ont fort goûté la réception qui leur a été faite. M. l'abbé fit l'éloge de notre président honoraire qui a donné au club l'essor nécessaire pour aller toujours en progressant. Il le remercia hautement de son hospitalité, de même que Mmes Vermander et Lambert.

On remarquait dans l'assistance les membres suivants: M. l'abbé Emilien Lévêque, Albert Cusson, Arthur Lane, Gustave Larivière, Wilfrid Lévêque, Jean Constant, Charles Pelletier, A. Larivière, Jean Ledoux, Louis Larivière, Georges Senécal, Louis Lévêque, F. Constant, L. Constant, A. Pelletier, A. Biron, M. Trudeau, Louis Tétrault, Albert Lévêque, Edouard Lambert, Joseph Vermander.

LE "VOYAGEUR".

Le sport

Vendredi dernier, nos Juniors rencontraient l'équipe si puissante des Elmwood, champions provinciaux. Nos jeunes équipiers ont tenu en échec ces puissants adversaires pendant 35 minutes sans résultat. Ce ne fut qu'à la fin de la seconde période que Bruneteau parvint à compter pour les Elmwood. Subséquemment, au cours de la troisième période, les Elmwood comptèrent un autre point. Nos porte-couleurs se lancèrent à l'attaque de nouveau et comptèrent, donnant un résultat de 2 à 1. Quelques minutes avant la fin, les Elmwood comptèrent un autre point.

Les spectateurs ont tous été frappés du courage de nos joueurs et de leur endurance. Le jeune Lacroix et Couture, le gardien de buts, ont été les héros de la partie. Les autres joueurs les ont bien secondés. La seconde ligne était, cette fois, composée de Brisson, Armand Couture, qui faisait sa première apparition chez les Juniors, et du jeune Lacroix.

Vendredi prochain, nous rencontrons le Columbus Club. Nous espérons gagner au moins une partie avant la fin de la saison.

PETITES NOTES

Par résolution du 13 janvier, le conseil de ville de Saint-Boniface a adressé des félicitations à l'hon. J.-E.-P. Prendergast, à l'occasion de sa nomination comme juge en chef de la province.

* * *

La partie de cartes du Cercle ouvrier Saint-Joseph, dimanche dernier, a obtenu un magnifique succès; un compte rendu détaillé en sera donné dans le prochain numéro.

* * *

La famille H. Royal remercie toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner de la sympathie dans son deuil récent.

Adeline Wazney, fille de M. et Mme Mike Wazney, 534, rue Giroux, qui est venue au monde une demi-minute après le commencement de la nouvelle année, a gagné les prix offerts par quatorze maisons d'affaires de Winnipeg.

Baptêmes

Le 19 janvier — Françoise-Georgeline-Adrienne-Raymonde, née le 5, enfant d'Alfred Pilon et de Marie-Louise Barthelette. Parrain, Wilfrid Parisien; marraine, Emilia Parisien.

Le 19 janvier — Rosaire-Rodolphe, né le 6, enfant de Jean Bousquet et de Noëlla Nadeau. Parrain, Joseph Tanghe; marraine, Dora Bousquet.

Le 19 janvier — Constance-Armande-Yvette-Marie-Thérèse, née le 24 décembre 1929, enfant de Maurice Fairet dit Sou et d'Alice Guyon. Parrain, Armand Guyon; marraine Constance Suarez.

Le 19 janvier — Marie-Lucille-Délia-Lionelle, née le 13, enfant de Maxime Gingras et de Virginie Lagimodière. Parrain, Pierre Lavallée; marraine, Alice Lagimodière.

Sépultures

Le 18 janvier — Inhumé dans le cimetière de la paroisse, le corps de Paul-Henri Royal, enfant de feu Charles-Henri Royal et d'Emma Gelley, décédé le 17 décembre, à l'âge de 15 ans et 10 mois.

Le 20 janvier — Le corps de Joseph Sinclair, époux de Josephte Lambert, décédé le 17 janvier, à l'âge de 70 ans.

LA VIE AU COLLÈGE

De la Cité Vaticane

Au câblogramme de respectueux hommages et de félicitations adressé au Souverain Pontife de la part de la faculté et des élèves du Collège à l'occasion de son jubilé d'or sacerdotal, le Saint-Père a daigné répondre:

"Citta Del Vaticano.

"Desjardins, S.J., recteur, Collège Saint-Boniface, Manitoba: Tibi istius Collegii moderatoribus alumnis Augustus Pontifex grato animo benedicit. Card. Gasparri."

Traduction: "L'Auguste Pontife reconnaissant vous bénit de grand coeur ainsi que la faculté et les élèves de ce Collège. Card. Gasparri."

Remerciements sincères et voeux de longue vie à Sa Sainteté Pie XI, Pontife et Roi!

Un jubilaire

Dimanche, au collège, nous fêtions un vénérable jubilaire, le Frère Joseph Bouchard, bien connu de tous les collégiens; il porte sur lui les clefs de la dépense!

Le Rév. Père recteur a célébré la messe; les élèves se sont chargés de l'harmonie. Le midi, banquet. On fait passer le jubilaire par le réfectoire; on l'acclame; il pousse la reconnaissance jusqu'à donner congé de sortie pour le 23. Longue vie au bon Frère!

Les Quarante-Heures

A la grand'messe, dimanche, ouverture des Quarante-Heures. Les élèves renouvellent leur dévotion à Jésus-Hostie. Chaque classe vient recommander ses intérêts et se consacrer au Sacré-Coeur. Les collégiens, à tour de rôle, montent la garde aux pieds du Très Saint-Sacrement, cependant que d'autres s'acheminent vers la chapelle pour les visites libres.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

55ème Exercice financier clôturé le 30 novembre 1929

COMPTE PROFITS ET PERTES

Dividendes versés	$441,424.24	Solde créditeur du compte Profits et Pertes au 30 novembre 1928	$549,944.18
Intérêt sur versements sur les nouvelles actions	12,060.44	Prime sur les nouvelles actions	925,264.00
Dividende et intérêt payables le 1er décembre 1929	172,530.77	Profits de l'exercice finissant le 30 novembre 1929, déduction faite des frais d'administration, intérêt sur dépôts, intérêt non couru sur escomptes, et après provision pour créances douteuses et mauvaises	1,053,099.83
Fonds de pension du personnel	40,000.00		
Impôts fédéraux	105,000.00		
Provision pour versement au trésorier de la Province de Québec, Loi 14, Geo. V Ch.3	125,000.00		
Porté à la réserve	1,500,000.00		
Solde créditeur du compte Profits et Pertes au 30 novembre 1929	132,292.56		
	$ 2,528,308.01		$ 2,528,308.01

BILAN

Passif

Capital versé	$ 6,997,990.00	
Fonds de réserve	7,000,000.00	
Solde du compte Profits et Pertes (déduction faite des versements au trésorier de la Province de Québec, Loi 14, Geo. V, Ch. 3)	132,292.56	$14,130,282.56
Dividendes déclarés et impayés	3,528.28	
Dividende payable le 1er décembre 1929 et intérêt sur les versements sur les nouvelles actions	172,555.00	176,083.28
		14,306,365.84
Billets de la Banque en circulation	11,915,894.00	
Dépôts ne portant pas intérêt	18,932,190.22	
Dépots portant intérêt (y compris l'intérêt couru jusqu'à date)	101,886,006.53	
Somme due aux termes de la Loi de finance	4,000,000.00	
Balances dues à d'autres banques au Canada	642.11	
Balances dues à des banques et à des correspondants de banque dans le Royaume-Uni et les pays étrangers	3,179,025.97	139,913,758.83
Lettres de crédit en vigueur		1,025,514.31
		$155,245,638.98

Actif

Or et espèces monnayées	$992,620.97	
Billets du Dominion	6,769,433.50	
Monnaie des Etats-Unis et autres pays étrangers	101,769.40	$7,863,823.87
Billets des autres banques	806,920.00	
Chèques sur d'autres banques	5,930,701.75	
Balances dues par d'autres banques au Canada	772,748.98	
Balances dues par des banques et des correspondants étrangers	970,727.36	
Dépôts aux réserves centrales d'or	4,700,000.00	
Dépôt entre les mains du Ministre des Finances en garantie de la circulation	308,755.00	13,489,853.09
		21,353,676.96
Obligations des gouvernements fédéral et provinciaux du Canada, ne dépassant pas la valeur marchande	20,759,680.25	
Obligations municipales canadiennes et obligations publiques britanniques, étrangères et coloniales, autres que les obligations publiques canadiennes, ne dépassant pas la valeur marchande	10,330,788,74	
Obligations de chemins de fer et autres obligations et actions, ne dépassant pas la valeur marchande	2,704,685.78	33,795,154.77
Prêts à des cités, villes, municipalités et corporations scolaires		7,811,394.46
Prêts à demande ou n'excédant pas trente jours sur nantissement d'actions, obligations et autres titres d'une valeur marchande suffisante pour couvrir les prêts		15,011,988.30
		77,972,214.49
Autres prêts courants et escomptes au Canada (déduction faite de l'intérêt non-couru) après avoir pleinement pourvu à toutes créances mauvaises et douteuses		68,526,034.57
Autres prêts courants et escomptes ailleurs qu'au Canada (déduction faite de l'intérêt non-couru) après avoir pleinement pourvu à toutes créances mauvaises et douteuses		73,041.64
Engagements de clients relativement aux lettres de crédit ci-contre		1,025,514.31
Hypothèques sur des immeubles vendus par la Banque		1,130,746.94
Immeubles autres que ceux occupés par la Banque		569,969.24
Prêts non courants (provision faite pour pertes prévues)		171,107.72
Immeubles et mobilier de la Banque n'excédant pas le prix coûtant, déduction faite des amortissements		5,550,503.03
Autre actif non compris dans les articles qui précèdent		226,507.04
		$155,245,638.98

NOTE:—L'actif et le passif de la Banque Canadienne Nationale (France), celle-ci étant considérée comme une succursale et opérant comme filiale de la Banque Canadienne Nationale, sont inclus dans l'état ci-dessus.

Le comptable en chef, A. COURTOIS. *Le gérant général,* BEAUDRY LEMAN. *Le président,* F. L. BÉIQUE.

CERTIFICAT DES VERIFICATEURS

Nous avons l'honneur de faire rapport aux actionnaires de la Banque Canadienne Nationale que nous avons vérifié la caisse et les valeurs de la Banque, à son bureau principal, le 30 novembre 1929 et à une autre date durant l'année; et nous avons constaté qu'elles concordaient avec les écritures s'y rapportant.

Et nous avons examiné les livres et les comptes du Bureau Chef et comparé le Bilan ci-dessus avec les livres ainsi qu'avec les rapports certifiés des succursales et, dans notre opinion et au meilleur de notre connaissance, le Bilan révèle la situation véritable de la Banque au 30 novembre 1929, suivant les renseignements et les explications qui nous ont été donnés et telle qu'elle est indiquée à ces livres.

Tous les renseignements et les explications que nous avons demandés nous ont été fournis, et à notre avis, les transactions effectuées par la Banque dont nous avons eu connaissance étaient dans les limites de ses pouvoirs.

Montréal, 20 décembre 1929.

EUGENE TRUDEL, C.A., de la Société LaRue & Trudel.
W. GARTH THOMSON, C.A., de Peat Marwick Mitchell & Co.
} Vérificateurs

GERMAINE ACREMANT

Ces Dames aux Chapeaux Verts

Feuilleton de la "Liberté" No 3

(Suite)

Arlette paraît alors comme par hasard:

— Oh! bonjour, monsieur Hyacinthe...

— Bonjour, mademoiselle...

Comme ce sont les dernières mesures de l'ouverture, l'orchestre est en pleine fureur. Les musiciens, sachant qu'ils vont pouvoir se reposer, donnent tout leur souffle. C'est une grande marée dans un ouragan. Il faut croire que M. Hyacinthe est sourd, car il demande:

— Est-ce que c'est commencé?

— Oui...

Elle l'emmène du côté du vestiaire:

—Vous désirez sans doute déposer votre valise?

— Non, non... J'en aurai besoin tout à l'heure...

Cette réponse est tellement imprévue qu'Arlette ne trouve rien à répliquer. Les mots s'arrêten tsur ses lèvres. Et l'orchestre s'arrête aussi. Mais ce n'est qu'une coïncidence.

— Monsieur Hyacinthe, dit-elle enfin, comme votre présence me réjouit! Je n'osais pas espérer qu'un homme de votre importance se dérangerait pour une fête quasi familiale...

Le gros professeur, en guise de remerciement, laisse tomber:

— Eh bien! tant mieux!...

Comme les jeunes gens de la jeunesse catholique applaudissent à tout rompre, dans le tintamarre, il se laisse choir sur un des pliants, qu'on a apportés au fond de la salle. Mais ceci n'est pas prévu dans le programme d'Arlette:

— Voyons! levez-vous... Vous n'allez pas rester là... M. le Grand Doyen m'a chargée de placer autour de lui les personnalités de la ville. Suivez-moi.

— Non, non.

— Pourquoi?

— Je suis très bien ici.

— Mais vous ne verrez rien...

— Ca m'est égal...

Est-ce que par hasard, monsieur Hyacinthe, à vos défauts déjà si nombreux, vous joindriez celui d'être têtu? Comme ce serait laid, à votre âge!

— Ici, vous gênerez la circulation... Vous êtes dans le passage... on vous bousculera...

— Ce ne sera pas la première fois!

— Allons! soyez raisonnable... Si vous vous obstinez, j'emporte votre valise au premier rang...

— Oh! non...

Arlette, ayant saisi le sac, s'aperçoit, à la légèreté, que celui-ci est vide. Tremblant, à demi larmoyant, ainsi qu'un enfant à qui on a enlevé un jouet, le professeur tend des mains suppliantes.

Arlette, pour brusquer les événements, lui glisse la phrase qu'elle croit merveilleuse comme un philtre:

— Vous serez avec mes cousines Davernis aux places réservées. Ma cousine Marie a gardé à votre intention une chaise à côté de la sienne. Vous n'oublierez pas de la remercier...

Avec un mouvement fébrile de la tête, comme en ont les myopes dans leurs instants d'émotion, sans doute pour secouer le brouillard qui obscurcit leurs yeux, M. Hyacinthe se lève:

— Montrez-moi le chemin...

Tous deux traversent alors la salle immense. Ils doivent déranger cinquante personnes. En écartant les uns et les autres, Arlette répète comme une litanie: "Pardon, monsieur... pardon, madame..."

Au moment d'arriver, elle se retourne vers le professeur, qui souffle:

— Désirez-vous me confier votre sac? Je le mettrai en sûreté dans un coin des coulisses...

— Non. Je le garde... C'est ma bonne qui m'a recommandé de le prendre pour y mettre mes lots...

— C'est que je ne sais pas si vous réussirez à vous installer avec ce colis...

— Je réussirai...

Au grand ébahissement de Jacques de Fleurville, il parcourt les derniers mètres en levant la valise au-dessus de sa tête et en marmonnant quelque chose...

— Vous dites? s'inquiète Arlette.

— Je ne dis rien... Seulement une phrase me revient à l'esprit... Je cherche pourquoi l'agent de police, à la porte, m'a crié: "Dépêchez-vous, c'est bientôt votre tour..."

— Tenez... asseyez-vous là...

Sans que Marie Davernis se soit aperçue de son arrivée, tant elle bavarde avec Caroline Lerouge, Ulysse Hyacinthe se trouve près d'elle. Dans sa hâte, il s'est assis de côté. Il est si ému qu'il n'ose s'installer confortablement. Il gardera longtemps sa pose en biais, malgré qu'il soit sensible à l'ankylose et au torticolis. Il a sa valise sur les genoux et il attend...

Qu'attend-il? Il serait bien en peine de le dire... mais il attend...

Arlette peut faire: "Ouf!" et contempler son oeuvre. Elle a atteint le résultat voulu. Normalement les événements doivent maintenant se dérouler d'eux-mêmes. Dans l'ordre, elle voit sur son rang: Telcide, Rosalie, Jeanne, Marie, Ulysse Hyacinthe. Admirable tableau! Ayant Jacques de Fleurville à sa droite, elle a le professeur à sa gauche...

Et ce dernier attend toujours! Marie continue de potiner. Soudain, il n'y tient plus. Comme une bouffée de chaleur, l'amour passé lui remonte au cerveau. Il approche son bon mufle de l'oreille de sa voisine et il lui murmure de sa belle voix de contrebasse:

— Me voici, merci!

La pauvre fille, émue d'avoir senti ce souffle chaud, se retourne si vivement qu'elle heurte de son chignon le nez du professeur et fait sauter ses binocles. Elle voulait lui demander la raison de ce "me voici, merci". Mais aucune catastrophe pire ne pouvait s'abattre sur le malheureux. Sans ses binocles, il est aveugle. Aussi se précipite-t-il à genoux dans le désordre de ses gants, de son chapeau, de sa valise, et essaie-t-il à tâtons de retrouver les verres sans lesquels il n'est plus pour lui de lumière, de Marie et d'amour...

— Je les ai enfin...

Fausse alerte! il ne ramasse qu'un rond en caoutchouc détaché d'un talon. Il faut qu'Arlette l'aide et lui rende la vue.

Sur la scène, s'avance un chanteur, qui a l'air tout réjoui d'y être:

— Je vais vous chanter mon grand succès: "L'Angelus de la mer", annonce-t-il.

A l'horizon se lève et rit l'aube
[vermeille...

Sa voix est jolie, mais Arlette remarque qu'il a les mains rouges et de grosses bottines.

Pendant ce temps, M. Hyacinthe est dans le ravissement. Il regarde Marie et il pense:

— Elle est toujours belle!

Il s'arrange pour que, sur ses lèvres, un sourire demeure en permanence. Ainsi elle pourra se retourner. Elle trouvera toujours sa physionomie satisfaite et heureuse. Il ne doute pas qu'elle n'apprécie infiniment ce procédé. Il sourit donc aux anges.

Les feux mourants du jour ont
[empourpré nos voiles...

— Pauvres marins perdus en mer! déclare tout haut Rosalie dont l'âme s'apitoie à la moindre romance sentimentale...

— Si j'avais été un homme, confie Mlle Chotard à Caroline Lerouge, j'aurais aimé être marin.

Voici l'heure où, là-bas, s'allument
[les étoiles...

Telcide et Rosalie pleurent d'attendrissement. M. Hyacinthe sourit toujours. Mais, après que le chanteur a répété trois fois: "C'est l'Angelus", de peur sans doute que l'auditoire ne l'ait pas entendu, lorsque Marie se retourne la fatigue a changé le sourire du professeur en une grimace piteuse.

On fait une ovation à l'artiste. On trépigne, on applaudit des pieds et des mains. M. Hyacinthe demeure immobile. Ses bras sont trop courts pour se joindre par delà la valise:

— Vous n'applaudissez pas? lui dit Marie.

— Oh! si... Je veux bien...

Il pousse son sac dans les reins du chanoine, qui est devant lui et claque des mains bruyamment, juste au moment où la foule se tait. Bien entendu on le regarde pour cette manifestation intempestive. Il rougit d'autant plus que le chanteur en profite pour revenir saluer. Il avait préparé de jolies phrases pour les réciter à Marie. Cet incident le trouble. Il décide de demeurer coi...

Enragé, je le suis! Longtemps, j'en
[ai douté...

Sans prévenir personne, un individu fait irruption sur la scène. Il a les cheveux en désordre, de grands gestes. Il raconte ses souffrances en tonitruant. On devrait le plaindre, on lui crie: "bravo! bravo!" S'il est dans cet état, c'est que sa belle-mère l'a mordu. Ah! le fou rire, qui suit cette déclaration! Il y a dans la salle un débordement de joie, une explosion de gaieté. Rien ne vaut un monologue comique pour créer une atmosphère de confiance et de confidence.

Parlant de l'artiste, qui vient de si fort l'ébaudir, Telcide dit:

— Il est impayable!

— On n'a pas idée de ça! ajoute Rosalie.

— On ne sait vraiment plus quoi inventer! conclut Jeanne.

Tout le monde s'esclaffe. Seul, M. Hyacinthe est près de pleurer. Il désespère de pouvoir jamais parler à Marie. Il commence:

— Vous avez eu la délicate attention de me...

Telcide l'arrête net. Elle charge Rosalie de demander à Jeanne de prier Marie de dire à Arlette qu'une jeune fille ne doit pas être publiquement en conversation avec un jeune homme, comme elle l'est avec Jacques de Fleurville. Un pareil scandale ne peut pas durer. Arlette répond à Marie, qui transmet à Jeanne pour qu'elle prie Rosalie de le dire à Telcide qu'elle prend bonne note de l'observation.

Ceci fait, elle continue, c'est-à-dire que Jacques et elle continuent de se communiqur les réflexions les plus abracadabrantes qu'ils font sur les uns et sur les autres. Ils ont le même tour d'esprit et plus d'une fois, sur la même personne, le même trait jaillit de leurs lèvres en même temps.

— Un bonbon?

— Volontiers...

Mlle Clémentine Chotard, en veine de largesses, offre, dans une gracieuse bonbonnière.., de fer-blanc, des bonbons anglais, les meilleurs qu'elle ait trouvés chez son épicier...

On a à peine le temps de se servir qu'un nouveau chanteur se présente:

— Je vais avoir l'honneur de vous chanter "La Paimpolaise", de Théodore Botrel...

— Bravo! bravo!

J'aime surtout la Paimpolaise,
Qui m'attend au pays breton...

— Pauvres Paimpolaises! dit Arlette, comme je les plains!

— Pourquoi?

— Elles sont aimées de tous les chanteurs — du moins si l'on en croit ceux-ci! — et au lieu d'avoir près d'elles leurs amoureux elles les voient, qui courent le monde, criant et hurlant:

J'aime surtout la Paimpolaise
Qui m'attend au pays breton...

— Ca doit lui faire une belle jambe, à la jeune fille de Paimpol!

— Mesdames et messieurs, notre bon camarade Bignon, le plus talentueux de nos artistes, le plus bel homme de la troupe, le diseur impeccable que vous admirez, va avoir l'honneur de vous réciter: "La Grève des Forgerons", de "Monsieur" François Coppée... Notre bon camarade Bignon, c'est moi...

— Bravo! bravo!

Mon histoire, messieurs les juges sera
[brève...

On sait que, bien au contraire, cette histoire est très longue. Le cerveau professoral de M. Hyacinthe en profite pour rouler de sombres pensées:

— Suis-je assez fou, se dit-il, pour être encore troublé par elle après tant d'années?... Avec quelle misérable argile, ai-je été pétri!... Je l'aime comme au premier jour!... Elle n'a pas changé... Ce n'est pas comme toi mon vieil Ulysse... Le chagrin t'a vieilli précocement. Tu as engraissé et tu es devenu chauve... "Vanitas! Vanitatis!..."

Il ne se doute pas que Marie est encore plus émue qu'il ne l'est lui-même. Si elle jacasse avec ses soeurs, comme une petite folle, c'est pour s'étourdir. Toute cette histoire lui est si douce qu'elle la croit providentielle. Elle s'abandonne donc aux circonstances. Puisque le ciel a provoqué cette rencontre, il fera bien le reste!

M. Hyacinthe, qui la voit presque de dos, a tout le loisir de l'examiner. Il admire son petit chignon, qui émerge de sa capote à brides. Comme ses cheveux éclaircis et souvent savonnés n'ont pas uniformément la même teinte, il se pâme:

— Oh! ses cheveux! ses cheveux! qui ont des reflets changeants comme la soie!...

L'envie folle le saisit de les embrasser...

— Voyons, Ulysse, tu es stupide ricane le cerveau professoral. Tu te conduis comme un collégien... Rends-toi compte que tu n'es plus digne d'elle.

— Et pourtant, lui riposte certain démon tentateur, c'est elle qui t'a réservé une place auprès d'elle. Pour qu'elle ait fait ce geste, il faut qu'elle ait voulu te signifier un sentiment personnel... Il faut...

— Du calme, mon vieil Ulysse, du calme, reprend le cerveau...

"La Grève des Forgerons" se termine sans que personne dans la salle

ne se soit doutée de la lutte aussi dramatique qu'intime dont M. Hyacinthe a été à la fois le spectateur, le vainqueur et la victime. Le cerveau professoral a triomphé du démon tentateur.

Ulysse abdique son beau rêve. Il s'enfuirait tout de suite s'il ne devait pour cela se creuser un chemin au milieu de la foule. C'est décidé! Jamais plus il ne pensera à Marie Davernis.

Et pourtant...

Lorsque l'agent de police lui a annoncé tantôt: "Dépêchez-vous... Ce sera bientôt votre tour." N'a-t-il pas voulu lui signifier que bientôt il se marierait comme les autres?

Le petit démon tentateur n'est pas définitivement battu. Il prononce même une contre-offensive, quand le régisseur vient crier:

— Mesdames et messieurs, dix minutes d'entr'acte...

On se lève... on se tourne... On se retourne... On s'appelle... Les conversations reprennent, presque toutes incohérentes...

Marie, soudain enhardie, adresse la première la parole à M. Hyacinthe:

— Il fait bien chaud, lui dit-elle.

— Oh! oui, répond-il... Si j'avais prévu, j'aurais pris mon thermomètre... Je vous aurais indiqué le nombre de degrés...

Comme si elle prononçait là une phrase particulièrement grave, elle réplique:

— Cela m'aurait fait grand plaisir...

— Pas tant qu'à moi, ajoute-t-il.

Et c'est tout!... Leur conversation sombre dans un nouveau silence...

Arlette est trop occupée pour s'en apercevoir. Jusque-là, prise dans le tourbillon des circonstances, continuellement en mouvement pour donner des ordres, elle n'a pu échanger avec Jacques que des boutades. Mais, le calme établi, elle entend lui demander si la nouvelle de ses fiançailles est exacte. Oh! par curiosité simplement! Du moins, elle le pense!

Elle l'interroge franchement. Il lui répond:

— Oui, c'est exact... mais rien n'est encore officiel...

Elle le félicite. Il la remercie. Mais ils n'ont pas le loisir de s'étendre sur ce sujet. M. Hyacinthe, à qui Marie tourne presque le dos, les regarde d'un air piteux.

Pour le secouer, Arlette lui dit, non sans une certaine brusquerie:

— Ma cousine Marie vous parle.

Aussi vite que sa corpulence le lui permet, il effectue un demi-tour sur sa chaise. Bien entendu, Marie n'a pas articulé un mot. Il ne lui en murmure pas moins:

— Vous dites? mademoiselle.

— Rien, monsieur...

— Ah! pardon! je croyais...

— Non, monsieur...

— Excusez-moi...

— Vous êtes tout excusé...

— Ne trouvez-vous pas qu'il fait moins chaud?...

— Oui... on a dû ouvrir les portes pour aérer.

— On va tirer maintenant la tombola.

— Quels numéros avez-vous?

— 17, 18, 19 et 20.

— Moi, j'ai 124, 125, 126, 127...

Marie énumère ainsi vingt chiffres à la suite. Et M. Hyacinthe pense avec ravissement:

— Comme elle compte bien!

CHAPITRE VII

Sur la scène, une table est maintenant installée, qu'on surcharge de lots, les premiers, qui doivent être tirés. Le président de la Jeunesse catholique dirige l'organisaton. Il tient un grand sac de calicot à carreaux bleus et blancs et s'avance jusqu'à la rampe plate-bande:

— Mesdames et messieurs, nous demandons une main innocente pour tirer les numéros gagnants...

Dans la salle, ce n'est qu'un cri! "Moi! Moi!"

La situation serait sans issue si M. le Grand Doyen, de sa propre autorité, ne faisait monter sur la scène une orpheline de cinq ans. La pauvre petite est si intimidée par toute cette foule, qu'elle éclate en sanglots. On essaie de la consoler. Mais elle cache dans son coude sa figure mouillée. On n'en peut rien tirer. On la remplace par une autre, qui rit comme une folle et qui ne cessera pas de rire pour tout et pour rien...

Le public applaudit la désolation de la première comme la gaieté de la seconde. Il applaudit tout le temps, ce bon public!

— Mesdames et messieurs, recommence le président en agitant une sonnette, nous allons procéder maintenant au tirage de la tombola.

— Bravo! bravo!

— Mais auparavant...

— Chut! chut! écoutez le président...

— Il nous reste à placer une cinquantaine de billets. Ce sont les meilleurs. Nous les offrons aux enchères... Pour activer la vente, nous les présenterons deux par deux. Nous ne les détaillerons pas.

— Hip! hip! hurrah! un ban pour le président...

La foule ressemble à l'océan. A certains moments il y a des remous. Un groupe a une explosion d'enthousiasme, sans raison apparente. C'est comme une lame de fond, qui émerge et éclate.

— Voici les deux premiers billets, mise à prix: un franc...

— Un franc dix... vingt... trente... trente-cinq... quarante... La surenchère ressemble à un volant, qui vole de raquette en raquette. La voix vigoureuse des hommes répond à la voix fluette des jeunes filles, en passant par la voix éraillée des vieilles, qui se forcent.

Marie, devenue très audacieuse, cite à M. Hyacinthe les noms des personnes qui participent à la criée. Le professeur, qui n'en connait aucun, n'en répond pas moins chaque fois, comme si cela l'intéressait prodigieusement:

— Ah! tiens! tiens!...

Arlette bavarde avec Jacques de Fleurville. Il serait faux de croire qu'elle a été déçue en apprenant que ses fiançailles sont presque officielles. Depuis longtemps elle en a pris son parti. Jacques n'est pas pour elle! Et cependant elle éprouve un sentiment étrange. Il suffit qu'il soit là pour qu'elle soit heureuse. Mais elle se l'explique en se disant que Jacques de Fleurville représente Paris. C'est sa vie ancienne qu'elle retrouve près de lui. N'est-il pas naturel qu'elle en profite avec une ferveur d'autant plus grande que cette dernière consolation lui sera sans doute bientôt refusée?

Lorsqu'il lui demande:

— Quel lot voudriez-vous gagner?

Elle ne craint pas de répondre:

— Votre bonbonnière.

Et, comme après un quart d'heure quarante billets seulement ont été vendus elle soupire:

— Ah! j'ai hâte qu'on commence la tombola!

— Vous n'avez qu'à parler, réplique-t-il...

— Il nous reste encore dix billets, annonce alors le président. Un amateur les désire-t-il en bloc?

Jacques lui crie:

— Moi!

— Quel prix?

— Cinquante francs...

Bien entendu, personne ne propose davantage... C'est vu, c'est connu! Cinquante francs! Adjugé!

— Etes-vous contente? demande Jacques à Arlette.

— Oui... Pour vous remercier, je vous souhaite de gagner le petit cochon...

Une ovation formidable annonce que le tirage de la loterie commence. On crie des numéros. Les objets quittent la scène pour venir dans la salle. Mlle Félicité Lerouge est une des premières gagnantes. Elle suffoque de joie lorsque, sur ses genoux, on dépose un bateau encrier, en nacre, qui porte sur sa voile tordue et retenue par des fils de cuivre, l'inscription: "Dunkerque". Un ban est battu en l'honneur de M. le Grand Doyen, qui se voit attribuer cinq casseroles d'aluminium. Jacques de Fleurville a déjà sur les genoux deux boites à ouvrage en velours rouge. On lui en adjuge une troisième en velours bleu, en lui disant:

— Jamais deux sans trois!

Visiblement, Telcide s'impatiente. Elle aimerait qu'on annonçât de temps en temps: "gagnante, Mlle Telcide Davernis..." Au lieu de cela, on proclame: "No 19; gagnant, M. Ulysse Hyacinthe..."

Que gagne-t-il? Dans un même mouvement, Marie et Arlette se soulèvent:

— Est-ce que quelqu'un ne m'a pas appelé? demande le professeur.

— Non... mais vous avez gagné.

— Ah! quoi? quoi?

— Oh! voilà M. Hyacinthe qui aboie, dit tout bas Arlette à Jacques...

De main en main, une marmite vient de la scène échouer entre les bras du professeur, dont toute l'appréciation est celle-ci:

— C'est ennuyeux! Elle est trop grande pour que je la mette dans ma valise!...

Mlle Clémentine Chotard lui rend le service de la déposer dans un coin. La marmite repasse donc de main en main...

Rien n'est plus monotone qu'une tombola. Après une heure l'atmosphère devient d'une lourdeur étouffante. La chaleur et la poussière pèsent. Le président est enroué à force de crier. Peu à peu l'enthousiasme baisse. Il faut, pour qu'il rebondisse, qu'on apporte sur la table les poulets, les canards, les lapins et le petit cochon. Alors c'est comme un feu de paille qui, sur le point de s'éteindre, reçoit un coup de vent. Aussitôt les étincelles jaillissent et les flammes claquent comme des oriflammes. Devant tous ces animaux, ce n'est plus de la joie, c'est du délire.

Mlle Clémentine Chotard, qui a une veine insolente, gagne une volaille, tuée, prête à rôtir. Elle la palpe, la caresse, la sent devant et derrière, et l'étale sur ses genoux comme un enfant dont on fait la toilette.

Le cochon de lait échoit à un chanoine, qui, sur-le-champ, au milieu des applaudissements, en fait don aux orphelins.

Telcide est de plus en plus vexée. Machinalement elle relit, pour la centième fois, les numéros des billets qu'elle a déployés en éventail devant elle. Rosalie, au moins, elle! a gagné un porte-allumette en paille, qui doit prendre feu très facilement, Jeanne a une pipe et Marie une glace de poche, qui malheureusement est fendue.

— "No 17, M. Ulysse Hyacinthe!"

Aux innocents, les mains pleines! M. Hyacinthe gagne encore. Cette fois c'est un petit objet, dont il ne distingue pas nettement l'usage. Marie le renseigne:

— C'est une pelote à épingles. Elle est en très jolie tapisserie.

— Merci de votre explication, répond-il. Un homme ne connait rien aux futilités...

Tout bas Arlette conseille au professeur d'offrir ce lot à sa voisine. Elle sait que sa cousine raffole de ce genre d'ouvrage. Mais M. Hyacinthe n'ose pas. Il dit à Arlette:

— Tenez! donnez-le-lui...

— Non, non. Elle sera bien plus contente si elle tient cela directement de vous...

— Ah?

— Je suis sûre qu'elle gardera cette pelote toute sa vie, en souvenir.

— Dans ce cas...

Il fait un demi-tour à gauche et pose son cadeau sur les genoux de Marie.

— Permettez... permettez... je vous offre cette futilité... Personnellement, je ne saurais qu'en faire...

On n'est pas plus galant! Marie enferme l'objet dans son réticule. Ni Telcide, ni Rosalie, ni Jeanne n'ont rien vu.

— Ma cousine Marie est ravie, dit aussitôt Arlette.

— Eh! oui, répond le professeur. C'est une femme!...

Il a, pour prononcer cette phrase, un hochement de tête si désabusé que Jacques croit utile de signaler à Arlette son impression. Cet homme ventripotent et las a perdu toutes ses facultés d'initiative. D'avoir été rebuté une fois il est devenu incapable de confiance et d'espoir. Il ne se mariera que si on l'y force. Il refusera de voir clair tant qu'on ne prendra pas la peine de lui mettre une lumière sous le nez. Il ne devinera rien, il ne pensera rien, il ne sentira rien...

— Soit! répond Arlette... Je le brusquerai, ça m'est égal! j'ai entrepris une oeuvre, j'irai jusqu'au bout...

Après avoir observé que l'heure s'avance, Jacques de Fleurville demande à la jeune fille la permission de la quitter. Discrètement, ils se serrent la main:

— J'espère avoir souvent l'occasion de vous rencontrer... dit-il.

—Moi aussi.

— J'ai passé près de vous un après-midi charmant...

En partant, il distribue aux orphelines les lots qu'il a gagnés et dont ses bras sont chargés. Or, dès qu'il n'est plus là, Arlette commence de trouver cette fête assommante, ces gens ridicules et cette tombola stupide...

Une question l'inquiète. Pourquoi Jacques lui a-t-il très peu parlé de sa fiancée? Pourquoi lui a-t-il envoyé la bonbonnière vieux Japon? Et pourquoi est-il venu dans cette salle de catéchisme perdre les plus belles heures de sa journée? Elle ne se trompe pas. Il lui a bien dit qu'il souhaitait la rencontrer souvent et que sa compagnie lui avait été fort agréable. Logiquement elle doit croire qu'il l'aime. Il n'y a pas d'autre explication raisonnable de sa conduite. Perplexe,

rêveuse, elle entend avec indifférence tirer les derniers lots. Elle a beau être fataliste. Elle aimerait bien pouvoir ne serait-ce qu'une seconde, soulever un coin du voile de l'avenir!

— Mesdames et messieurs, c'est pour avoir l'honneur de vous remercier...

Le président quitte la scène, M. le Grand Doyen se lève. La tombola est terminée.

On connait la sortie de ces sortes de manifestations. Il semble qu'une prime soit offerte à celui des spectateurs qui arrivera dehors le premier. Hommes et femmes s'écrasent en cohue, poussant eux-mêmes et reprochant aux autres de pousser. On croirait que des affaires urgentes les attendent. Ils sont à peine sur le trottoir qu'ils stationnent.

Arlette et ses cousines, comme de simples galets, s'abandonnent au flot, qui les mène. Sans mal, ni douleur, elles se retrouvent dans la rue. Rosalie, Jeanne et Marie sont ravies. Cette fête les a enchantées. M. Hyacinthe est resté en arrière. On l'abandonne à son triste sort. Mais Telcide est furieuse:

— Votre manifestation, dit-elle à Arlette, aura été ma honte.

— Pourquoi, ma cousine?

— Vous ne m'avez rien fait gagner dans votre tombola. Le nom de Telcide Davernis est le seul qui n'aura pas été prononcé sur la scène. M. le Grand Doyen et toute la ville que vous aviez rassemblée vont s'imaginer que je n'avais pris aucun billet... Or, j'en avais dix... Vous entendez bien? dix... Clémentine Chotard n'en avait que quatre. Elle a gagné trois fois... Etait-elle assez fière de sa volaille?... Tandis que moi... Je vous répète que c'est une honte!...

— Pour vous consoler, ma cousine, sachez que M. le Grand Doyen gardera la liste des souscripteurs... Il verra votre nom...

— C'est possible... Mais ça n'empêche pas, mon enfant, que vous ayez eu une conduite intolérable.

— Moi?

— Oui... vous!... avec votre voisin.

— M. Hyacinthe?

— M. de Fleurville!... ce galopin, qui s'amuse à Paris d'un bout de l'année à l'autre!... ce bon à rien! Vous bavardiez! vous riiez avec lui... Il n'y a personne qui ne vous ait vue... Sotte que vous êtes!... Apprenez que ce joli monsieur fait le métier de compromettre les jeunes filles... D'autres, avant vous, l'ont expérimenté... Elles savent ce que ça leur a coûté... J'ignore ce qu'il a dit, mais je le devine... C'est du propre!... Vous devriez rougir... Ah! je plains sa fiancée!... Il lui en fera voir de toutes les couleurs!...

Telcide continue à parler ainsi, jusqu'à la maison. Lorsqu'elle a terminé, Arlette a enfin trouvé la certitude qu'elle cherchait:

— Maintenant, je n'en doute plus. Je l'aime!...

CHAPITRE VIII

Le lendemain matin, Arlette s'éveille au bruit que fait Marie en entrant dans sa chambre:

— Vous avez dormi tard, petite cousine. La tombola vous a fatiguée. J'ai entendu la messe toute seule. J'ai prié mes soeurs de vous laisser reposer...

— Quelle heure est-il donc?

— Huit heures.

— Déjà?

— Le temps est splendide. Ce soleil est une joie...

Comme Marie enthousiaste, ouvre la fenêtre, Arlette constate que le soleil n'est pas plus lumineux que les autres jours. Au contraire! Elle le trouve plus gris. Comme quoi les couleurs qu'on prête aux êtres et aux choses dépendent surtout des couleurs que l'on a dans l'âme!

(A suivre)

Eglise du Sacré-Coeur — 1929

Recettes		Dépenses	
Balance de 1928	$ 451.57	Bureau, impressions	$ 112.81
Bancs	2,128.40	Chauffage	1,262.65
Quêtes libres	1,052.90	Eclairage	171.19
Quêtes—Enveloppes	559.69	Mobilier	217.15
Dime—Support	1,314.21	Entretien	149.73
Casuel	336.50	Musique	194.55
Dons, divers	397.53	Frais du culte	205.10
Tronc—Luminaire	338.70	Luminaire	243.70
Quêtes—Pâques, Noël	598.40	Objets de piété	127.18
Quêtes commandées	218.87	Casuel	72.00
Objets de piété	262.00	Divers, eau	164.94
Revenus du culte	87.50	Enfants de choeur	75.24
Diverses cont. diocésaines	70.00	Dons, bonnes oeuvres	135.00
		Gages aux employés	492.50
Total des recettes	$7,871.77	Assurances—Eglise	658.00
Comptes courants	388.76	Quêtes commandées	218.87
		Diverses cont. diocésaines	55.50
Grand total des recettes	$8,260.53	Cathedraticum	150.00
		Loyer—Presbytère	1,200.00
		Honoraires	1,800.00
		Construction—Plateforme	206.91
		Total des dépenses	$7,913.02
Déficit	$ 5.61	Comptes courants	353.12
	$8,266.14	Grand total des dépenses	$8,266.14

Ecole du Sacré-Coeur — 1929

Recettes		Dépenses	
Balance de 1928	$ 197.72	Parties de cartes	$ 125.30
Quêtes—Ecole	1,323.76	Entretien—Couvent	198.20
Parties de cartes	2,641.50	Mobilier—Ecole	113.02
Mensuel des enfants	884.30	Prix, récompenses	68.42
Dons—Divers	348.50	Impressions, billets	44.17
Séances, concerts	267.40	Taxes pour eau	13.37
Loyer de salle	160.00	Taxes municipales	844.47
		Salaire—Religieuses	1,800.00
Total des recettes	$5,823.18	Gages—Gardien	265.00
		Intérêts	2,054.00
Déficit	203.47	Capital payé	500.00
	$6,026.65	Total des dépenses	$6,026.65

AU SACRE-COEUR

Enfants, parlez à Jésus!

Les enfants, dans les bras de leurs parents ou essayant leurs premiers pas, vinrent, dimanche dernier, rendre hommage à l'Enfant-Jésus. En effet, à 3 h. de l'après-midi, comme par les années passées, se renouvela la cérémonie de la bénédiction des enfants. Rarement a-t-on vu foule aussi considérable d'enfants de la paroisse déserter le berceau et le foyer... Qu'allons-nous devenir?... Espérons que le bon Jésus a confié bien des secrets à tous ces chéris et que ceux-ci, avant longtemps, sauront nous donner de charmantes réponses. O Jésus, bénissez nos questions et bénissez les réponses des tout-jetits!

Le 22 janvier

La paroisse du Sacré-Coeur, par une grand'messe d'actions de grâces, aujourd'hui même, et par une séance, la veille au soir, célébrait quelque peu l'aniversaire de la fondation de la paroisse. Aussi tôt que possible le chroniqueur reviendra sur ce sujet.

Assemblée générale de la paroisse

Dimanche prochain, après la messe de 11 h., — une messe basse seulement, — il y aura assemblée générale des paroissiens dans la salle paroissiale. Après la lecture des rapports il y aura l'élection de quatre commissaires, vu que MM. P. L'Heureux, R. Mercier, E. Aubin et O. Bourbonnais finissent leur terme. Puisse l'esprit paroissial se manifester une fois de plus par des actes généreux!

Partie de cartes

Les succès de l'année dernière en tiennent plus d'un sur le qui-vive. Il faut faire encore mieux cette année. Aussi les jeunes gens, qui inaugurent la série des parties de cartes, en ont organisé une fameuse pour dimanche soir prochain... Vous ne savez certainement pas tous leurs plans!... A 8 h. 30, donc, reprise des parties de cartes. Invitation générale.

Baptêmes

Le 19 janvier — Armand-Edouard, enfant de Camille Adam et de Clémentine Godard, de Bruxelles, Man. Parrain, Jean Godard, représenté par Auguste Decloux, et la marraine, Louise Adam.

Le 19 janvier — Raymond-Gérard-Richard, enfant de Joseph Mineault et de Marie Scoppick. Le parrain fut Eugène Cossette et la marraine Anna Mineault.

Funérailles

Le 16 janvier eurent lieu les funérailles de M. Désiré De Laet, décédé l'avant-veille, à l'Hospice Taché, à l'âge de 74 ans Son corps repose dans le cimetière Sainte-Marie.

Mariage

Le jeudi 16 janvier, le Rév. Père curé bénit le mariage de M. Joseph-F.-V. Robillard et de Marie-Camilla Caillier. MM. Henri Bédard et Ovila Caillier servirent de témoins. Comme l'Eglise le souhaite, cette cérémonie se déroula au cours de la messe. Nous leur souhaitons pleine confiance dans la Providence.

Deuil sur deuil

Quelques jours après la mort de son fils, M. Adélard Morache, son père, décédait subitement à Montréal, samedi dernier. Il était âgé de 55 ans. Réitérons nos plus vives sympathies à la famille, et en particulier à Mme J.-A. Dostert, à l'occasion de la mort de son beau-frère.

La chorale

Dimanche dernier, après la grand'-messe, avait lieu l'élection des nouveaux officiers pour l'année 1930. Les membres suivants ont été élus: Président, M. le Dr P.-E. Laflèche; vice-présidente, Mme E. Belair; secrétaire, Mlle H. Provost; trésorière, Mlle Y. Sala; bibliothécaire, M. Maurice Prud'homme; conseillers: MM. Aubin, Taillon et Rhéaume.

WINNIPEG

Pour fêter le soixantième anniversaire du Gouvernement provisoire de 1870

Les "Amis de Riel", dont le nombre va toujours croissant, préparent un banquet à l'occasion du soixantième anniversaire de la formation définitive du Gouvernement provisoire de 1870. Ce banquet aura lieu le samedi 25 janvier, à 6 h. 30, à l'hôtel Marlborough, et sera présidé par Son Honneur le juge L.-P. Roy. Des personnages en vue adresseront la parole. On peut se procurer des billets en s'adressant à M. S.-A. Nault, 322, rue Main.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Le mercredi 29 janvier, à 3 h. de l'après-midi, aura lieu une partie de cartes, au profit de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, chez Mme E. Laberge, édifice de la Banque de Commerce, coin Taché et Marion. Le comité en charge se compose de Mmes E. Laberge, P. L'Heureux, A.-J.-H. Dubuc, Geo. Laflèche, D.-L. Léger et A.-E. Love.

H. FRAPPIER-LOVE,
Secrétaire.

Au Cercle Molière

Grâce au dévouement inépuisable de Mme E. Chauvière, l'organisatrice des programmes, le Cercle Molière a vu sa réunion de janvier entourée de la même auréole que ses assemblées précédentes. Après une rapide expédition des affaires courantes, et une courte allocution de M. le Dr Trudel, président, pour féliciter un de nos membres, Mme Dr Laberge, de son élection comme présidente de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, l'assemblée entière se leva et garda un instant de silence en témoignage de respect à la mémoire du frère décédé de notre ancien secrétaire, M. Wilfrid Royal.

Le Dr Trudel invite ensuite les jeunes filles de notre Cercle à entrainer des jeunes gens à notre réunion mensuelle: nos 130 membres doivent augmenter toujours et il y a malheureusement une forte minorité masculine.

M. Arthur Boutal souleva le fou-rire de l'assistance par la lecture de la suite de "Popaul et Virginie", d'Alfred Machard, un conte délirant de gaieté et de sel parisien, très correct en dépit de son titre, capable d'effaroucher les oreilles trop susceptibles, "Le Syndicat des Fessés". Pour tous nos membres qui ont vu "Popaul et Virginie" au Walker, ce conte avait une saveur toute particulière. Rendons grâce à M. Boutal d'avoir su nous en faire bénéficier.

M. Stewart Robb commença le programme musical par la Symphonie sympathique et le termina par une Rapsodie en si majeur. M. Robb, qui vient régulièrement à toutes nos réunions, remporta le succès qu'il était en droit d'attendre de sa virtuosité.

M. Waterhouse, le maître bien connu de Winnipeg, a bien voulu nous envoyer une de ses élèves, Mlle Mary Graham, premier prix de violon du Conservatoire de Winnipeg. Cette jeune violoniste, très bien accompagnée par Mme Waterhouse, a d'abord joué "Chanson d'Automne", d'Emile Soret; rappelée par les applaudissements, elle a donné un admirable morceau en sourdine.

Mlle Y. Thibault et M. L. Glénat, accompagnés de Mme G.-M. Laflèche, ont chanté dans la perfection deux beaux duos. Voilà des membres qui nous font honneur.

LE SECRETAIRE.

PETITES NOTES

M. et Mme Albert Auger et leurs enfants, ainsi que Mme J.-C. Auger, quitteront Winnipeg la semaine prochaine pour Montréal, où M. Auger a été promu par le C.N.R.

* * *

De 7 h. à 7 h. 15, chaque lundi soir, M. A. Caron donne un récital d'orgue au CNRW.

* * *

L'hon. R.-B. Bennett, chef de l'opposition fédérale, parle ce soir, à 8 h. 30, dans une réunion publique au théâtre Walker.

* * *